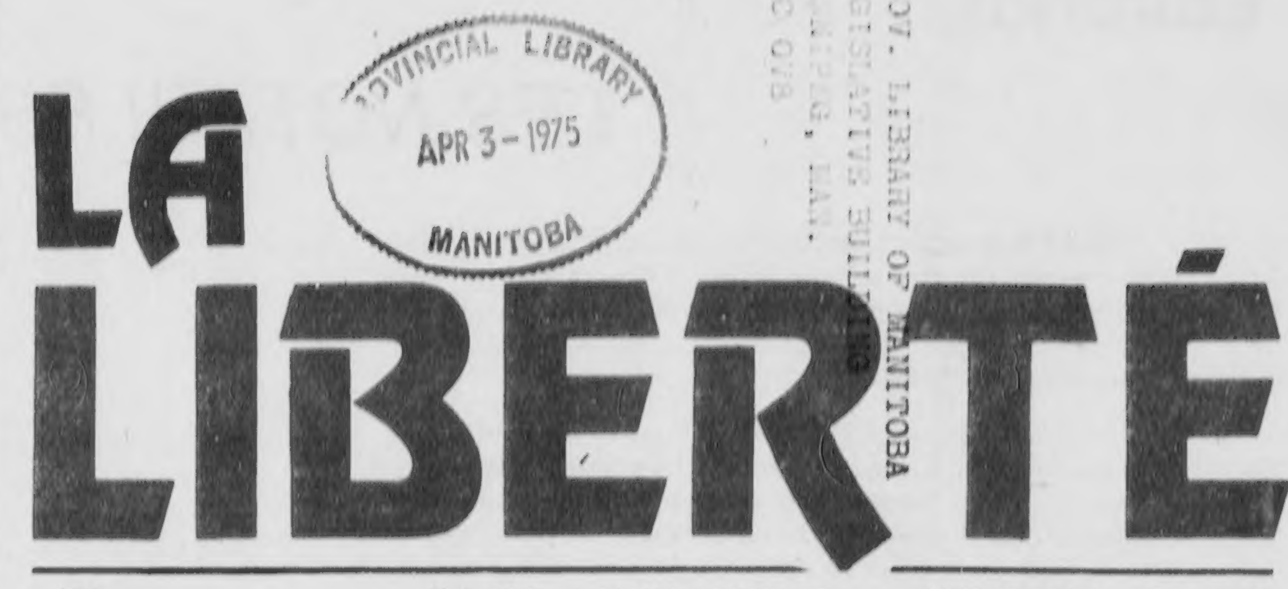




LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 1 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 2 AVRIL 1975

SITUATION ÉCONOMIQUE: LE MANITOBA EN BONNE POSTURE

L'économiste de LA REVUE DE LA MAIN-D'OEUVRE, dans le numéro qui vient de paraître de cette publication, fait une rétrospective du développement économique de la région des Prairies, en 1974. Pour l'avenir, au Manitoba, la situation s'annonce bien.

(...) Une forte croissance à long terme étant virtuellement assurée, il ne reste plus qu'à voir ce que sont les perspectives économiques de la région des Prairies à court et à moyen termes. La région des Prairies va se trouver à l'abri du marasme qui s'étend à l'Amérique du Nord. Cela ne veut pas dire que cette région souffrira d'aucun des problèmes que cela entraîne (comme en témoigne le fléchissement dans l'habitation). Toutefois, bien que la crise dont souffre les Etats-Unis ait des effets sur le Canada tout entier, et que notre pays soit pris lui-aussi dans une récession, la base économique particulière de la région des Prairies et le maintien des placements commerciaux vont assurer une croissance soutenue.

L'économie des Prairies reposant sur une forte agriculture et des ressources naturelles abondantes s'est vue garantir cette croissance suite à une demande internationale constante pour ces produits de base. En outre, la plus grosse partie des produits fabriqués dans la région y sont vendus et la demande pour ceux-ci est demeurée forte, partiellement en raison des conditions économiques actives de la région des Prairies.

Les taux élevés d'inflation vont se poursuivre aussi loin que l'on puisse voir et c'est là un point contre lequel les Prairies ne peuvent pas se protéger. Le chômage ne devrait pas augmenter outre mesure, alors qu'il pourrait le faire dans le reste du Canada. En fait, une pénurie de main-d'oeuvre va continuer dans certains métiers suite à l'extension des mines, des industries du gaz et du pétrole et de la partie du tertiaire qui s'y rattache.

LE MANITOBA

L'économie du Manitoba a été marquée en 1974 et pour la deuxième année consécutive, par une forte croissance. Le produit provincial brut devrait atteindre 6 milliards de dollars en 1974, ce qui représente une croissance réelle (moins l'inflation) comprise entre 6 et 7 pour cent, chiffre supérieur au taux national de croissance qui se situe à 4 pour cent. Pratiquement tous les secteurs des principales branches de l'économie (fabrication, exploitation des ressources naturelles et investissement) ont enregistré une croissance réelle en 1974. Toutefois, des régressions importantes ont été notées dans le nombre de logements commencés et la production céréalière. Un printemps pluvieux suivi d'un été sec et de fortes gelées à la fin de celui-ci ont réduit la récolte de grain en 1974. Quant à la chute du nombre de logements commencés en 1974, il faut en voir les causes principales dans les taux très élevés des prêts hypothécaires et les coûts croissants dans le bâtiment.

La main-d'oeuvre a augmenté à un taux très supérieur à la moyenne à long terme. En 1974, le chiffre moyen de la main-d'oeuvre était estimé à 424,000 soit 16,000 de plus qu'en 1973 alors que le chiffre de cette année là était déjà supérieur de 12,000 à celui de 1972. Le taux nettement plus élevé d'accroissement de la population et le taux exceptionnel de participation de la population à la main-d'oeuvre active sont les deux facteurs qui ont contribué aux taux élevés de croissance en 1974. La population du Manitoba était estimée à 1,011,000 en date du 1er juin 1974, une augmentation de 1.3 pour cent soit 13,000 par rapport à 1973. Ce taux représente plus du double du taux d'accroissement de la population au cours des cinq dernières années. Le taux de la participation féminine au Manitoba est passé à 40.6 pour cent en 1974, de 40.2 pour cent en 1973. Quant à celui de la participation masculine, il a grimpé à 77.2 pour cent en 1974, de 75.4 pour cent en 1973. Tous ces points sont étroitement liés, leur commun dénominateur étant le taux élevé de création d'emplois qui a attiré plus de gens vers le Manitoba, encouragé ceux qui y étaient à y rester et incité une plus grande participation de la population à la main-d'oeuvre.

Pour la deuxième année consécutive, le taux de la création d'emplois s'est tenu largement au-dessus de la moyenne à long terme. L'emploi se chiffrait en moyenne à 411,000 en 1974, une augmentation de 19,000 par rapport à 1973. Une forte croissance de l'emploi s'est fait sentir dans la plupart des secteurs. Les demandes de main-d'oeuvre non remplies, si l'on en juge par le nombre d'emplois vacants, ont également augmenté d'une façon marquée. Au Manitoba, d'après le sondage de Statistique Canada sur les emplois vacants, le nombre d'emplois à temps plein non pourvus (tous métiers) a été en moyenne de 5,250 pendant les trois premiers trimestres de 1974, une hausse de 44 pour cent par rapport à la même période en 1973. Contrairement à la situation voilà deux ans, alors que le chômage était le point noir, les pénuries de main-d'oeuvre touchaient la plupart des secteurs industriels en 1974. Les mines, la fabrication, le bâtiment et les entreprises locales ainsi que les services personnels en ont souffert le plus.

Le taux de chômage s'est tenu en moyenne à 3.1 pour cent en 1974, une baisse marquée par rapport aux 3.9 pour cent de 1973.

Les agriculteurs du Manitoba ont, en général, connu une autre année prospère. Bien que les chiffres de production aient été moindres en 1974, la hausse des prix a été telle que la valeur de la production agricole de 1974 (1.2 milliard de dollars), n'accuse qu'un léger recul par rapport à celle de l'année précédente, (1.3 milliard de dollars). Quoique

suite à la page 4

Bref historique du système métrique

Le système métrique fut introduit en France en 1789 suite à l'adoption par l'Assemblée constituente des recommandations autorisées par décret, par Louis XVI, et ordonnant l'Académie des Sciences de Paris d'élaborer un nouveau système de poids et mesures. L'utilisation du système métrique s'est étendue à toute l'Europe par suite des invasions napoléoniennes et la Convention du Mètre fut signée à Paris en 1875 par 18 nations.

Les progrès furent dès lors très rapides. Suite à la décision de l'Inde et du Japon d'adopter le système métrique, on peut dire que 80 p. 100 de la population mondiale vivaient dans des pays "métriques".

En 1965, le gouvernement britannique décida d'adopter le système, désormais répandu à l'échelle mondiale, et la Grande-Bretagne fut bientôt suivie par l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada.

L'utilisation du système métrique est légale au Canada depuis 1873, mais ce n'est qu'en 1907 que le Canada adhéra à la Convention du Mètre. Il fut le premier membre Commonwealth à le faire après l'Angleterre.



Madame Jeannette Jamault et monsieur Alfred Laurencelle viennent d'être nommés membres du conseil d'administration de Presse-Ouest, Limitée, la société qui administre LA LIBERTE. Les deux nouveaux membres remplacent le Père Jean-Paul Aubry et monsieur Clément Benjamin, qui se sont retirés après avoir bien servi. LA LIBERTE félicite les nouveaux conseillers et remercie ceux qui ont quitté des services précieux qu'ils ont rendus au journal.

Éditorial

LES NOTABLES

Je me rappelle mon père, oh! il y a longtemps de cela, après le repas du soir, mettant son chapeau – dans ce temps-là, on ne sortait pas sans couvre-chef – et nous disant bonsoir, qu'il allait "à une assemblée". Aujourd'hui, on dit réunion, convocation, meeting, voire "rallye"...

Il y avait toujours des assemblées. Nous vivions dans une paroisse ancienne, fondée presque par mes grands-parents, presque rurale bien qu'à la limite de la ville. Il n'y a d'ailleurs pas, chez nous, d'urbains d'origine. Les valeurs apportées en ville proviennent de la terre, de la campagne où tout était stable, simple, presque fixe, probablement plus honnête...

Donc, mon père allait à des assemblées. Mon grand-père allait à des assemblées. Mes oncles allaient à des assemblées. Car ils étaient actifs au sein des organisations paroissiales. Ils étaient marguilliers. Ils donnaient du temps à La Société Saint-Vincent-de-Paul. La paroisse était le cadre social dans lequel nous fonctionnions. Au point d'identifier les personnes selon leur paroisse d'appartenance, trouvant, avec un point de jalousie, "la nôtre" meilleure, notre église "plus belle".

Donc, mon grand-père, mon père, mes oncles, et autres personnes qui fréquentaient la maison, étaient actifs au sein des organisations paroissiales. C'était la Caisse populaire, qu'ils avaient aidée à établir au début du siècle; grand-père en était le président, mon jeune oncle, étudiant en droit, le gérant (on n'ouvrait que certains soirs, dans ce temps-là, et le bureau n'occupait qu'un petit coin de la "Salle des Chantres", à côté de la sacristie).

Il y avait la Société Saint-Jean-Baptiste, et là, mon autre oncle en était le président. Cet oncle était friand d'honneurs et on disait qu'il adorait le défilé annuel de la Société, auquel il participait, paré du collier doré de président qu'il portait avec fierté. Mon grand-père et mon père recherchaient moins les "honneurs". Je suis demeuré sous l'impression que tous, cependant, cherchaient à rendre service.

Cela les plaçait en vue, bien entendu. On les connaissait. Et, aussi, on respectait ces hommes qui donnaient leur temps aux organisations paroissiales, communautaires, comme on dit aujourd'hui, rendaient service à leurs concitoyens. C'était quand même un petit groupe. Et comme on dit aussi, c'était toujours les mêmes. Ils étaient de ce fait, les "notables" de la paroisse.

* * * * *

Quand Lord Durham vint au pays, envoyé par Londres après ce que l'on a appelé "les troubles de 1837", pour enquêter sur les causes de ces événements et soumettre des recommandations à Westminster, il remarqua, dans son rapport, que les Français canadiens étaient "des Français de l'Ancien Régime". Il voyait juste.

Coupés de la France après la conquête, nos gens s'étaient repliés dans les seigneuries pour rebâtir, se faire une vie. Une vie simple, à l'ombre du clocher. Durant bien longtemps, rien ne bougea. Horace Miner, un anthropologue américain qui étudia une communauté canadienne française en 1931, nota les propos d'habitants qui lui disaient que "la roue tourne, régulière", axée, par exemple, sur les saisons. On savait exactement ce que l'on ferait à tel moment. Le fils savait qu'il ferait exactement ce que le père faisait; la fille ferait exactement ce que la mère faisait.

Ce n'est que, lorsque, débordant des seigneuries, faute d'espace et très pauvres, ils émigrèrent vers les villes naissantes et vers les USA au moment de la poussée industrielle, constituant une main-d'oeuvre à bon marché, qu'ils bougèrent pour s'organiser, toujours à l'ombre du clocher. Sous l'Ancien Régime, le Roi convoquait les Assemblées de notables...

Ainsi en fut-il. Les communautés canadiennes françaises évoluent plus lentement que les autres, ce qui n'empêche pas les soubresauts, les différents occasionnels, voire des chicanes. Ces communautés, plus vieilles de traditions, plus conservatrices fondamentalement, évoluent lentement, disons-nous. Société de l'Ancien Régime... avec ses notables, ses citoyens éminents qui donnent leur temps, oeuvrent, la plupart du temps bénévolement, au service de leurs concitoyens.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

À JACQUELINE, DE SIMON

Madame,

Vous avez finalement réussi à m'exaspérer. Je n'ai pas à défendre la cause de Gilles-Claude Thériault ni celle de Radio-Canada, mais par contre, je tiens à vous "éclairer" davantage sur le "comment se fait une émission".

Normalement un responsable, en l'occurence un réalisateur qui de par ses fonctions, se veut l'animateur d'un groupe de production, est par la même occasion celui qui s'occupe d'une émission à partir de sa conception jusqu'à sa diffusion.

Vous auriez sans doute intérêt à tenir compte de ces éléments nouveaux (peut-on dire) dans vos méditations radiophoniques.

Au plaisir, sans doute, de découvrir une nouvelle dimention dans les nombreuses préoccupations qui semblent être les vôtres...

Le réalisateur d'Actuel

Simon Boivin

N.D.L.R.
Nous apprécions les opinions dont nos lecteurs nous font part par écrit. Il y a, seulement, que l'espace dans un journal comme LA LIBERTE étant restreint, nous demandons à chacun d'être bref. On peut dire beaucoup dans 500 mots et nous apprécierions ainsi cette limite aux lettres qu'on nous adresse. La vieille maxime vaut toujours: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément..."

SUGGESTIONS SÉRIEUSES

Cher Monsieur Le François,

Selon votre requête je réponds à votre invitation de vous faire part de ce que j'aimerais voir dans La Liberté, d'abord c'est un hebdomadaire: donc il ne peut faire de la "nouvelle", rôle des quotidiens. Mais il pourrait avoir une "politique": celle d'éveiller la fierté des Canadiens français manitobains de façon positive. Je pense à cet essai: "La femme du mois". D'ailleurs il y a un peu partout des gens et des institutions de toutes sortes où il se fait du bon travail: des écoles, des municipalités, des coopératives, des entraides spontanées entre voisins qui forment des petites sociétés, des artistes locaux qui font des choses intéressantes; des docteurs qui font de la recherche et pas seulement de l'argent; des personnes d'initiative; – ou des oeuvres comme celle de Mme Saint-Amand ou l'Arche; des fermiers progressifs, des paroisses où l'on s'entend bien et où on entretient un sain esprit de corps; des politiciens dévoués; des services civils qui font du bon ouvrage; des gens soucieux de pousser la jeunesse vers un bel avenir. "La Liberté" ne devrait pas insister sur les scandales, les divisions, les critiques dont on est déjà saturé par les mass média. Il n'y a pas beaucoup de pays comme le Canada pour réussir si on a de la bonne volonté et de la compétence. Pourquoi saper, détruire, rabaisser, se quereller, alors qu'on voit aussi beaucoup de bien dans la vie quotidienne. Pourquoi ne pas en parler et montrer ce qui est positif. Quand on a une "politique" inspirant tous les reportages, on cherche ainsi à soutenir un effort constructif valable, réaliste et encourageant.

Pendant un certain temps on me demandait d'écrire "La Chronique religieuse". J'avais une "politique": celle de montrer, qu'après Vatican II, c'est au laïcat à prendre sa part pour édifier la Cité terrestre aussi bien que le Royaume de Dieu. Je prenais mes idées partout: un événement ici, un discours du Pape, un texte là, etc. Pas des histoires de processions ou de construction d'église ou de réunions de conseils presbytéraux! C'était loin d'être extraordinaire comme formule, mais il me semble que La Liberté devrait se donner ainsi une "politique", à long terme, une perspective positive et encourageante dans une époque où tout change et dont on doit deviner le sens d'une orientation possible, réaliste et pourtant gardant un certain idéal, visant toujours un peu plus haut pour atteindre une réalisation toujours inadéquate, mais quand même progressive.

Voici, cher Monsieur, un avis que se veut aussi être un encouragement plutôt qu'une critique.

Bien vôtre religieusement,

Guy de Bretagne, O.M.I.

POINT DE VUE

Monsieur,

A propos de l'article de Anna et Ronald R. Désilets.

Je n'ai pas vu la vignette en question; il y a sur "La Liberté", page 7 du 19 mars, à "Entre nous" un modèle" de toilette de soirée, "Ingénue".

Cette robe est au moins "débraillée". Quel aspect éprouver pour sa mère, si elle s'habille (?) ainsi?

La même chose avec N.D.L.R. à propos d'"Offensés, froissés".

Tout le monde sait que le nombril est le départ du corps humain, c'est vrai. Le voir, sur un bébé, c'est normal; mais quand ce sont des jeunes filles ou des femmes qui l'exposent, elles ne seront ni admirées, ni respectées. Même Christian Dior, le roi des modes, n'aimait pas les nudités, et pourtant, il habillait les reines!

C'est très bien d'encourager tout le monde à parler français. Pourquoi, alors, donner aux activités des titres comme franco-"fun", mini "fun". Ne pourrait-on trouver un mot français pour ces titres?

Tout cela pourrait être amélioré, ne pensez-vous pas?

Continuez à encourager les jeunes à chanter.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur, Nicole Sicotte.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagacé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Marielle Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

La parole... (suite)

Pourquoi ne pas publier chaque semaine une chanson tirée des cahiers de la "Bonne Chanson". Elles conviendraient mieux, au moins de 15 ans, que ces chansons... l'amour, l'amour! toujours la même chose!

Elles étaient si jolies, et au temps où tous recherchent les antiquités, c'en seraient des belles à retirer des cendres!

C. Gérardy,
abonnée depuis 1913
St-Labre

D'AUTRES SUGGESTIONS

MONSIEUR Le François,

J'aime bien LA LIBERTE telle qu'elle est en ce moment. Je trouve essentiel qu'elle se fasse le miroir de la communauté francophone pour assurer un monde de français dans cette province à culture anglaise. Si, seulement pour se convaincre d'une activité, il faut absolument annoncer tout ce que nous faisons, pouvoir en lire des comptes-rendus et des critiques, sans quoi rien ne s'améliorera.

Il faut documenter nos énergies, valoriser nos efforts. Je trouve saine la prise de conscience manitobaine vis-à-vis le Québec dont nous faisons l'expérience parce qu'elle est née d'un désir de se valoriser face à un Québec qui se f... de nous malgré tout l'attachement que nous pouvons lui porter. Pour ce, je crois qu'il nous reste à développer une conscience d'une francophonie de l'Ouest canadien. C'est là notre seul avenir. Aussi, ferai-je la suggestion, suivant peut-être une entente entre les rédacteurs des autres hebdos français de l'Ouest, qu'à chaque semaine, dans LA LIBERTE, paraisse un article de fond avec photos sur les activités les plus importantes des francophones de l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest. J'ajouterai que je trouve toujours plus intéressant un reportage accompagné de photos. Bon succès.

Bernard Mulaire,
Winnipeg

Monsieur,

En réponse aux plaintes en ce qui concerne un plus grand nombre de logements municipaux, personnellement, je crois à un cas de possédants et de non-possédants. Je vis moi-même dans les logements municipaux et considère la plupart des protestations non-fondées. Pour ma part, ainsi que pour plusieurs autres, leurs protestations se résument à un fait commun saillant: l'anti-socialisme.

Les mouvements qu'ils auraient pu atteindre, par contre, ils ne sont pas détruits ni totalement arrêtés. S'il existe un fait rigoureux, et que l'année 1974 nous le révèle, c'est bien le fait que, au centre de cette situation nationale tumultueuse actuelle, toute lutte, même si elle n'avait pas de succès dans sa première place, réussira à stimuler les autres villes et provinces, et de toute façon se régénérera.

Nous ne sommes pas à un stade de banqueroute, mais bien de la maturation et du développement du socialisme, mouvement comme nul autre au monde. Nous sommes les nouveaux révolutionnaires!

Tenant compte qu'une proportion importante du monde habitable, présentement gouverné par diverses doctrines socialistes, et que le reste du monde (particulièrement les capitalistes canadiens en opposition aux logements municipaux) sont de plus en plus agités devant l'extension possible de l'ordre social socialiste, la connaissance des principes et des buts fondamentaux du socialisme devient de plus en plus essentielle à tous les individus intelligents sincèrement intéressés aux logements municipaux, aux bas-salariés, et aux forces derrière le conflit en continuel développement entre le socialisme et le capitalisme.

D.P. Hogan
Winnipeg

Monsieur,

Nous sommes dix-huit élèves de la onzième année de l'école secondaire de St-Jean-Baptiste. Depuis trois mois, nous consacrons une classe par semaine à étudier et discuter les articles qui paraissent dans votre journal. Nous voudrions faire quelques suggestions afin de vous aider à améliorer LA LIBERTE.

Premièrement, nous trouvons que le vocabulaire utilisé est trop difficile. Souvent, nous ne comprenons pas ce que nous lisons, ce qui fait que nous perdons intérêt. Nous croyons que la majorité des gens ne comprennent pas ce qu'ils lisent, en simplifiant vos articles l'intérêt augmenterait.

Il nous semble qu'il serait aussi intéressant s'il y avait plus de reportages sur les activités sportives. Il y aurait peut-être avantage à annoncer les activités culturelles des différents milieux. Finalement, il faudrait trouver un moyen d'obtenir plus de nouvelles des villages des alentours. Il y aurait peut-être moyen de récompenser les gens qui fournissent des articles à votre journal.

Nous espérons que nos suggestions seront considérées. Malgré les critiques que nous avons faites, nous pensons qu'il y a des choses réellement valables: club Bicolo, horaire télé, Spectacles & arts, Brasse et cuit, sont sûrement appréciées.

Sincèrement,

Gérald Dupuis, Paulette Parent, Elizabeth Ritchot, Mickie Desaulniers, Aurèle Bissonnette, Nicole Roy, Paul Sorin, Dolores St-Godard, Suzanne Clément, Jules Sabourin, Léonne Lafond, Léa Dupuis, Rita Chartier, Louise Collette, Rhéal Sabourin, Thérèse Sabourin, Janine Fillion, Ronald Valois, prof., Claude Marion.

Saint-Jean-Baptiste, Man.

ALAIN GRANDBOIS, POÈTE DE LA DIGNITÉ HUMAINE

par John Beaver

Quoique le nom d'Alain Grandbois soit synonyme du renouveau poétique au Canada français depuis la deuxième guerre mondiale et que la plupart des poètes de la génération actuelle reconnaissent en lui leur maître, ce poète, mort la semaine dernière, n'a jamais fait preuve que de la plus grande réticence envers le public. Se méfiant des écoles poétiques, il a néanmoins exercé une influence profonde sur de nombreux poètes actuels qui, par leurs oeuvres moins réservées et leur activité publique, sont peut-être plus connus. Cependant, l'oeuvre de Grandbois reste nécessaire, constituant une étape essentielle dans l'évolution de la littérature canadienne-française. Avec sa mort, c'est une époque qui se termine.

Né à Saint-Casimir de Portneuf en 1900, d'une ancienne famille qui compte Jolliet parmi ses ancêtres, Alain Grandbois a fait ses études à Québec. Licencié en droit de l'Université Laval, admis au Barreau l'année suivante, il a cependant refusé une carrière solide pour s'adonner à la liberté du voyageur. Entre 1925 et 1939 sa vie s'inscrit sous le signe de l'imprévu. Se livrant à l'impulsion du moment, il voyage en Europe, en Afrique et en Asie, témoin des événements qui ont bouleversé le monde de l'entre-deux-guerres. En Europe, il assiste à l'accession d'Hitler au pouvoir, et à Barcelone il connaît les horreurs de la guerre civile en Espagne. Il voyage en Chine où il rencontre Mao-Tsé-Toung au début de la Grande Marche. C'est également en Chine, à Hankéou, qu'il fait publier un premier recueil de poèmes en 1934. En Europe il lie connaissance avec l'avant-garde surréaliste en compagnie d'un autre émigré québécois, Alfred Pellan, qui fournira les illustrations du recueil LES ILES DE LA NUIT, publié en 1944. Mais si l'Europe lui offre une vie facile et heureuse, Grandbois sait que c'est un monde voué au chaos. Plus tard il écrit, "J'assiste aujourd'hui à l'écroulement d'un monde que je chérissais, qui était meublé de grâce et de souvenirs. . .". Il retourne au Québec en 1939.

Il n'est pas surprenant que l'accueil accordé à la publication de son recueil LES ILES DE LA NUIT n'ait pas été chaleureux. Dans la plupart des cas, il n'a rencontré qu'incompréhension et hostilité de la part des critiques. Le Québec était encore au sens culturel muré dans un régionalisme étroit; les seules voix à s'ériger contre ce qu'on a appelé "l'asservissement de l'artiste aux polémiques nationales et cléricales" se trouvaient, comme Saint-Denys Garneau, victimes du cercle vicieux de l'aliénation et de la solitude. A l'encontre de ce dernier, Grandbois a cherché à faire entendre au Québec une voix nouvelle, celle d'un homme "revenu en compagnie du monde". Sa poésie évoque le monde chaotique de l'homme du vingtième siècle, bouleversé par la guerre, cerné par un univers hostile et menaçant. Aucune acceptation chez lui du statu quo, mais l'effort déterminé de dénoncer les illusions par lesquelles l'homme s'efforce d'échapper à sa condition réelle. La mort sous toutes ses formes trahit et guette l'homme; dans LES ILES DE LA NUIT, le poète évoque un univers qui dans sa violence minérale le laisse démuni et désorienté.

Mais si Grandbois est le poète de la solitude, c'est moins la solitude d'un milieu étouffant que celle du voyageur. Comme son ancêtre Jolliet qui abandonne les intrigues mesquines de la civilisation et s'en va à la recherche d'un nouveau continent mystérieux, Grandbois s'engage aussi dans une odyssée spirituelle vers les mystères de la vie et de la mort et rencontre, sinon la "délivrance du Jour", du moins un sursis dans son combat qui lui permet d'accéder dans ses deux derniers recueils, RIVAGES DE L'HOMME (1948) et L'ETOILE POURPRE (1957), à une acceptation de la beauté éphémère de la vie et à l'affirmation d'une certaine dignité humaine.

Alain Grandbois a offert aux jeunes poètes du Canada français une image d'eux-mêmes, nettement moderne, qu'ils ont acceptée avec enthousiasme dans leur recherche d'une identité nouvelle et américaine. La libération de l'imagination et la recherche d'une sensibilité nouvelle qui témoignent de la santé culturelle de l'époque moderne sont en grande partie dues à l'oeuvre secrète et puissante de ce grand poète.

(Monsieur Beaver est professeur de littérature française à l'Université du Manitoba).

rectificatif

Au sujet du communiqué du président du conseil d'Administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, reproduit dans notre dernière édition: une erreur s'est glissée. Une ligne a été omise au cinquième paragraphe, lui enlevant son sens. Nous reprenons, en nous excusant auprès de l'Administration du Collège, le paragraphe en question:

Tous les professeurs universitaires ont été évalués. Tous les professeurs ont été invités à discuter de leur évaluation respective avec la direction, afin de prendre connaissance de l'évaluation des élèves, celle de la direction, et des améliorations suggérées en certains cas. Certains ont reçu des avertissements sévères, à démissionner et dans deux cas seulement, avisés de non-renouvellement de leur contrat.

Billet

L'ANNEAU D'OR, L'ANNEAU DE FEU...

Georges Guétary chante "L'anneau d'or". C'est du conventionnel... C'est l'anneau des tourtereaux...

Moi, j'ai connu un homme qui crut, un jour, posséder, à lui, bien à lui, et pour toujours, une Fée qui lui était apparue et qui, un matin d'automne, lui avait glissé au doigt un anneau d'une splendeur rare et que seuls les dieux eussent pu avoir ciselé.

C'était un matin de septembre. Ils se retrouvaient après avoir été longtemps absents l'un de l'autre. En fait, toute absence était longue... Elle était là, fidèle, l'attendant comme toujours, belle, légère comme une Fée est légère, gracieuse comme une Fée est gracieuse...

Ils se laissèrent aller, ce jour-là, la main dans la main, gambadant comme des enfants, fous de la joie d'être de nouveau réunis, riant à la foule, taquinant les passants, s'enlaçant sous le regard étonné des badaux... Ils se retrouvaient. C'était pour toujours. Ils fêtaient au Champagne l'anneau ciselé par les dieux, beau comme l'Amour...

Mais, tout à coup, comme ça, la Réalité froide enleva la Fée, et le rêve s'évanouit. Car c'était un rêve...

Étrangement, l'anneau demeure, plus que jamais éclatant de beauté. L'anneau demeure, serre, étreint, brûle, jour et nuit, la chair du doigt qui l'a reçu, rappelant implacablement le rêve évanoui...

Jean de Lotainville

suite de la page 1

la valeur de la production ait légèrement baissé, les recettes agricoles ont progressé rapidement en raison surtout des versements différés et finaux sur les grains récoltés l'an dernier. Les recettes agricoles devraient atteindre le chiffre record de 825 millions de dollars en 1974, une hausse réelle sur le record de 629 millions de dollars en 1973. Vu le mauvais temps, la production céréalière a fléchi. Voici les chiffres des trois principales céréales en 1974 avec ceux de 1973 entre parenthèses; Blé = 63 millions de boisseaux (80), Avoine = 43 (63) et Orge = 53 (83). Tandis que les prix des céréales fourragères grimpaient, ceux du boeuf et du porc tombaient, mettant les éleveurs dans une dangereuse position financière. Les prix des produits laitiers et de la volaille ont monté en 1974.

La valeur de la production minière devrait atteindre 500 millions de dollars en 1974 contre 420 millions de dollars en 1973. La production de cuivre et de zinc a fortement augmenté en 1974, faisant ressortir la première année entière d'exploitation de la nouvelle mine de la Sherritt Gordon au Lac Ruttan. La pénurie de main-d'oeuvre et un taux de roulement élevé du personnel sont les principaux problèmes auxquels l'industrie minière a dû faire face au Manitoba en 1974. Le Manitoba est maintenant la première province à reconnaître le travail des mines à titre de spécialité. Les mineurs pourront alors se gagner le diplôme d'ouvrier qualifié du fond en vertu d'un nouveau programme d'apprentissage. Ce programme a pour but de réduire le roulement et la pénurie de main-d'oeuvre dans les mines en ajoutant un certain attrait aux métiers du fond. Les perspectives pour la plupart des métaux en 1975 en termes de prix et de demande sont moyennement optimistes sauf pour le cuivre alors que son prix tombait dernièrement à 68c la livre et pourrait bien descendre encore plus. A son plus fort en 1974, le cuivre valait 84c la livre et la baisse semble due à un relâchement de la demande.

Le secteur secondaire ayant grossi aussi bien en capacité productive qu'en nombre d'emplois en 1974, la pénurie de main-d'oeuvre est devenue encore plus sérieuse. Les expéditions de produits transformés évaluées à 1854.7 millions de dollars pour les dix premiers mois de l'année, étaient en hausse de 23.5 pour cent sur la même période de 1973. La "Canadian Manufacturers' Association (Manitoba)" coopère avec le gouvernement à des programmes de formation en vue d'atténuer le MANQUE D'OUVRIERS QUALIFIES.

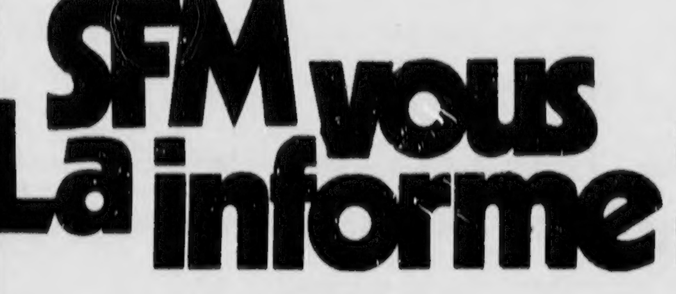
L'ouverture de plusieurs nouveaux hôtels, restaurants, hôpitaux et maisons de repos A SURCHARGE LA DEMANDE D'EMPLOIS DANS LE TERTIAIRE (administration, commerce, services personnels,) au Manitoba. Ce secteur a souffert d'une pénurie aiguë d'infirmières, de serveuses et de garçons de table ainsi que de cuisiniers en 1974. Suite à cela, plusieurs chambres réservées aux soins intensifs ont été fermées et des restaurants ont cessé de servir en soirée et de nuit.

La valeur estimative des travaux de construction s'est élevée à 985.3 millions de dollars en 1974 contre 887.9 millions en 1973. La construction domiciliaire a été le seul secteur où une forte régression a été notée. Les autres secteurs du bâtiment ont généralement connu un regain d'activité par rapport à 1973 ou se sont maintenus au même niveau. Le nombre d'habitations commencées au Manitoba en 1974 s'est chiffré à 8,752, une chute par rapport aux 11,531 de 1973. Mais ce sont les immeubles locatifs qui ont le plus souffert, le nombre de logements commencés étant tombé à 2,427, une diminution de 2,747 par rapport à l'an dernier.

LES PRÉVISIONS POUR 1975

Les Manitobains peuvent envisager 1975 avec un certain optimisme. L'économie du Manitoba présente un caractère équilibré avec une forte tendance au régionalisme. Par exemple, la majorité des expéditions de produits transformés reste dans la région des Prairies (une région jouissant en ce moment d'une prospérité jusqu'alors inconnue suite à la demande extraordinaire sur ses ressources) qui a échappé jusqu'à maintenant aux effets déprimants du ralentissement des affaires qui a envahi les Etats-Unis et du marasme économique que cela a entraîné dans d'autres parties du Canada. On s'attend à une croissance économique réelle et à une progression de l'emploi en 1975 mais à un rythme inférieur à 1974 dont la valeur va dépendre en grande partie de la durée de la crise aux Etats-Unis et du degré de ralentissement qui en résulte au Canada.

Les points forts de l'économie du Manitoba en 1975 sont: une forte demande pour les produits agricoles et les ressources naturelles, le projet à long terme d'harnachement du fleuve Nelson, un volume élevé de ventes au détail, d'expéditions de produits manufacturés et d'activité dans la construction non résidentielle.



RENCONTRE JEUNESSE

Communaute du Précieux-Sang

On invite les jeunes adultes de la Communauté du Précieux-Sang à se joindre à un groupe actif, appelé "Rencontre Jeunesse", qui se réunit le mercredi à l'Ecole du Précieux-Sang à 7h30 p.m. pour activités sportives.

Le programme consiste en exercices "warm up" suivis de leçons de tennis. Apportez votre raquette de tennis, costume et chaussures appropriées et venez vous amuser.

La soirée se termine au Centre Communautaire avec une récréation. C'est une belle occasion de se mettre en forme et aussi de se rencontrer.

Pour plus de renseignements, appelez Claudette Ouimet aux numéros suivants :

233-0657 résidence
946-4239 bureau

La prochaine rencontre a lieu le mercredi 9 avril. On vous y attend!

ATTENTION,
RÉGION DU CHEVAL BLANC

Le Conseil Jeunesse Provincial de la S.F.M. organise une fin de semaine de leadership pour les 11, 12 et 13 avril.

Ce cours de leadership aura lieu au Centre Educationnel St. Benedict's, 225 Masters Ave. R.R. No 1, Winnipeg, Manitoba.

Tous les présidents des comités jeunesse de la province y participeront. Le cours commencera à 7h00 p.m., vendredi 11 avril, et se terminera le 13 avril (dimanche) vers 4h00 de l'après-midi.

Bonne chance aux participants.

ON DEMANDE

La prématernelle de St-Vital "Les Tournesols" demande une animatrice à temps partiel pour septembre 1975.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae jusqu'au 15 avril à : Les Tournesols
a/s 4, Monterey
Winnipeg, Man.
R2J 1X1

COURS DE LEADERSHIP JEUNESSE

Il y aura un cours de leadership donné par Mme Rita Lécuyer la fin de semaine des 11, 12 et 13 avril à l'école de St-Eustache.

Gens de St-Eustache, Elie et Fannystelle, contactez Jeannette Bergeron ou Claire Rivard pour vous inscrire à ce cours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi appeler Denise Bernardin à la S.F.M. au 233-4915.

ANNIVERSAIRE DES MEMBRES DU FONDS DE SÉCURITÉ DE LA SFM

M. Marc Préfontaine, St-Pierre	du 21 mars
M. Jean Bonneteau, St-Boniface	du 22 mars
M. Lucien Chaput, St-Boniface	du 22 mars
M. Robert Arbez, Ste-Anne	du 23 mars
M. Denis Grégoire, Ste-Anne	du 23 mars
M. Marcel Laroche, St-Boniface	du 23 mars
M. Jacques Péloquin, Laurier	du 25 mars
Sr Lucille Bonin, St-Boniface	du 26 mars
M. Petrus Demarcke, St-Boniface	du 28 mars
M. Luc Préfontaine, St-Pierre	du 28 mars
M. Eddie Foubert, St-Boniface	du 29 mars
M. Jean-Paul LeGal, St-Boniface,	du 29 mars
M. André Saurette, St-Boniface	du 29 mars
M. Marcel Couture, St-Boniface	du 31 mars
M. Marcel Poiron, St-Boniface	du 31 mars
M. Jean Bérard, N.-D.-de-Lourdes	du 3 avril
Rév. Ubald Martin, St-Boniface	du 3 avril
M. Gérard Freynet, Ste-Anne	du 6 avril
M. Lionel Théberge, Ste-Anne	du 6 avril
M. Albert Vielfaure, La Broquerie	du 6 avril
M. l'abbé Fernand Desjardins, St-Bon.	du 7 avril
M. Guy Jubinville, St-Boniface	du 7 avril
M. Fernand Marion, St-Boniface	du 7 avril
Mme Lucienne Yarjau, N.-D.-de-Lourdes	du 7 avril
M. Olivier Gagné, St-Pierre	du 8 avril
M. Jean Joyal, St-Boniface	du 9 avril
Mme Dolorès Timmerman, Somerset	du 9 avril

de ci, de ça...

Le monde du travail. – Selon le ministère provincial du Travail, le Manitoba a connu moins de perte de jours de travail à cause de grèves, que le Canada pris globalement.

*

Les arts au pays. – Dans une allocution récente, le Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, déclarait : Les arts de la scène dans notre pays sont aujourd'hui à la portée de plus de Canadiens qu'ils ne l'ont jamais été. Les artistes et les compagnies s'adaptent avec intelligence et originalité aux nouvelles demandes de leur public. Ils montent des spectacles comme "Ten Lost Years" ou "Riel", qui font revivre notre passé. Ils se soucient de la qualité de la vie canadienne qu'ils souhaitent voir se perpétuer. En retour, ils doivent compter sur notre appui.

*

Le prix du beurre. – Pour la deuxième fois cette année, le prix du beurre augmente. Comme résultat de la politique laitière du gouvernement fédéral, on paiera maintenant $1.03 la livre de beurre. Le lait en poudre passe de 59 à 64 sous la livre.

*

Du côté des milliardaires. – Jackie Kennedy Onassis n'était pas au chevet de son mari lorsqu'il est mort à Paris. Pensant que l'état d'Aristote Onassis était satisfaisant, elle avait quitté Paris pour New York car elle ne voulait pas manquer une émission de télévision américaine à laquelle sa fille Caroline avait participé. . .

*

Distribution gratuite de boeuf. – Samedi prochain, de nouveau, les producteurs de boeuf distribueront, gratuitement, sur le parvis du Palais législatif, quelques milliers de livres de "boeuf haché", en paquets de deux livres. On y sera!

*

Match pour la vie. – En anglo-américain, c'est "Run for your Life". C'est un programme d'exercices physiques auquel les fonctionnaires du gouvernement fédéral à Winnipeg peuvent participer pour se tenir en forme. Pour plus de renseignements, adressez-vous à Richard Prince, au ministère des Affaires indiennes et du Nord, au 985-2911.

*

L'alcoolisme. – Deux dépliants sur le problème sont offerts par AL-NON et ALATEEN, au 726-416, rue Main, à Winnipeg. Numéro de téléphone : 943-6051.

*

La Caisse populaire de Saint-Pierre. – La trente-septième assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Pierre a eu lieu le 19 mars. Quatre-vingts membres étaient présents. Trois prix d'entrée furent tirés, d'une valeur de cinquante dollars chacun, gagnés par M. Renald Guay, Mme Gaétane Gagné et Mme Lucille Rivard. Un succulent goûter termina la réunion, servi par Mme Laurence Bérard.

*

Le langage. – Entre les deux manifestations du langage, l'oral et l'écrit, se tient le lecteur. Il y a plus de "liseurs" que "d'écriveurs", dit Jacques Cellard, le chroniqueur de langue du journal Le Monde. La majorité des gens parlent et lisent. La minorité écrit. C'est elle qui est responsable de la bonne langue. On ne parle pas comme on écrit, ni comme on lit. Voilà les trois manifestations sociales du langage: la parole, l'écriture et la lecture.

Louis-Paul BEGUIN
(de La Régie de la Langue française, Québec)

*

Information Canada occupe de nouveaux locaux . – L'informathèque d'information Canada est maintenant installée dans l'édifice du gouvernement fédéral, au 303, de la rue Main, à Winnipeg. Le numéro de téléphone est 985-2890.

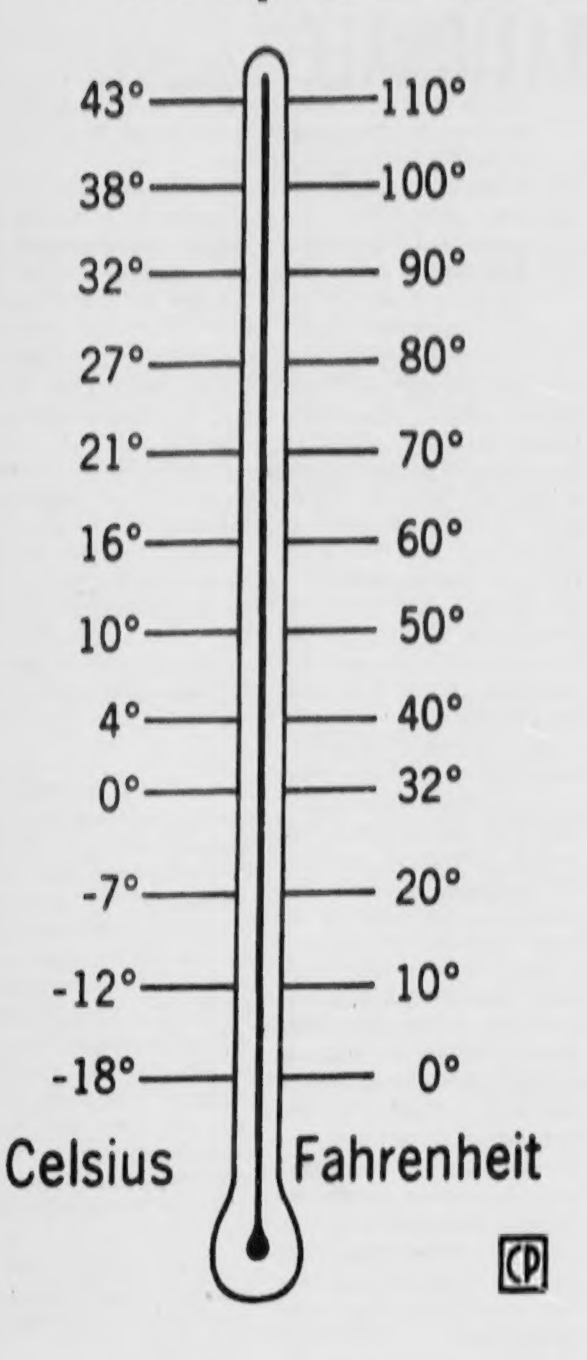
*

A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur arrivée à Prince-Albert, en Saskatchewan, les Soeurs de la Présentation de Marie invitent leurs anciens élèves à une célébration de cet heureux anniversaire, à Prince-Albert, dimanche le 24 août prochain. On peut communiquer avec la secrétaire de l'organisation de la fête, au 1405 ouest, 5e avenue, à Prince-Albert.

*

Le coût du service téléphonique. – Le ministre des Affaires des Consommateurs, Monsieur Ian Turnbull, indique qu'à moins que les profits de l'organisme augmentent au cours de l'année ou l'an prochain, la M.T.S. devra augmenter ses tarifs.

Adoption de l'échelle Celsius



Le 1er avril était la date fixée pour la conversion à l'échelle nationale des températures réelles ou prévues en degrés Celsius, une unité de mesure du Système International d'Unités ou SI.

ANDERS CELSIUS

Le thermomètre utilisé dans le Système International d'Unités porte le nom 'Celsius' en l'honneur d'Anders Celsius, professeur d'astronomie dans sa ville natale d'Upsal en Suède, au début du XVIIIe siècle.

Celsius a décrit son échelle qui lui a servi dans ses observations météorologiques, dans un document lu à l'Académie suédoise des sciences en 1742. Le thermomètre, à ses débuts, marquait 100o dans la glace fondante et 0o dans l'eau bouillante. Six ans après la mort du savant, on inversa l'ordre des chiffres sur l'échelle de manière à ce que 0o indique la température de la glace, et cette règle s'applique encore à l'heure actuelle.

L'adoption du thermomètre Celsius précède la conversion des autres aspects de l'information météorologique. Le 1er septembre 1975 les Services de l'Environnement atmosphérique qui relève de Environnement Canada (qui fournit les données météorologiques au grand public, aux média et aux autres utilisateurs) se convertiront aux mesures de précipitation métriques. Après cette date, tous les bulletins sur les températures réelles ou prévues feront couramment état de millimètres de pluie et de centimètres de neige.

L'introduction des unités métriques pour l'indication de la vitesse du vent et de la pression atmosphérique aura lieu le 1er avril 1976.

(Le Moniteur Métrique)

YOGA

DETENTE, CALME, SILENCE...

La semaine dernière débutait une nouvelle série de cours de yoga au Centre Culturel Franco-Manitobain sous la direction de Mme Suzanne Prince. Que savons-nous du yoga sauf que c'est une forme d'exercice originaire des pays orientaux? Probablement, pas grand-chose.

Le yoga est un système de culture physique mais non une gymnastique de mouvements, de répétitions rapides d'exercices de forces, c'est-à-dire un travail surtout musculaire. Contrairement à la culture physique genre YMCA, le yoga est une gymnastique immobile pour ainsi dire, une posture prise lentement et gardée longtemps, une contraction lente de muscles suivie d'une détente générale, un travail surtout glandulaire.

Mais surtout, le yoga est un système de culture physique et psychique intégrale. A travers la discipline du corps, le yoga rejoint la discipline de l'esprit ainsi que la discipline de la nourriture et de la parole. L'étudiant de yoga recherche le calme, l'apaisement, le remède à la fatigue. Il veut calmer en lui tel ou tel penchant à la colère, à l'impatience, traduisant chez lui un déséquilibre de la vie organique ou psychique.

Dans le cours d'introduction, Mme Prince recommande outre les exercices d'assouplissement et de respirs, la détente, et le silence. "Par le silence, tu apprends à te retrouver toi-même", explique Mme Prince.

Le yoga veut que l'étudiant fasse la paix non seulement avec lui-même mais avec son prochain et l'univers qui l'entoure. "L'idéal c'est de se détacher de toutes tes possessions et de celles des autres et ceci inclus tes amis, tes parents. Tu en jouis mais tu ne devrais pas chercher à posséder un mari, un ami", explique Mme Prince. "Tu essaies de te libérer complètement. Le grand but du yoga est de vivre en harmonie parfaite avec la nature et les hommes sans convoitise des biens et de l'amour de l'autre, en accord avec le cosmos dans lequel nous vivons."

Dans cette recherche d'harmonie avec la nature, les positions du yoga sont copiées à la nature: la détente du chat, le serpent, la feuille pliée. "Les anciens ont remarqué qu'en adoptant ces postures et en sachant respirer, ils récupéraient leur énergie et leur lucidité et pouvaient penser plus clairement."

Libéré de ses soucis et des esclavages, l'étudiant retrouve une nouvelle énergie nécessaire pour vaincre le mal et la peur, source de tous les maux. "Il faut toujours sentir qu'on a la force de faire quelque chose, car l'énergie est là pour t'aider." Mais tout ceci ne s'apprend et ne se développe pas sans pratique et une grande concentration.

Le yoga peut apporter santé, paix, confiance et surtout ce silence nécessaire pour aller à la rencontre de son Créateur.

ÉCOLE LACERTE



Ci-dessus, le président du conseil étudiant de l'école Lacerte, Richard Turenne, présentant un chèque de 450 dollars à la directrice, Mme Meissner. Cette somme, ramassée par les élèves lors d'un marcheton à l'automne, a pour destination la Mission Catholique Sainte-Anne, Thiès, Sénégal, Afrique de l'Ouest – où oeuvre le Père Michel Brumelot, dont un des professeurs de Lacerte, M. Antoine Gagné avait fait la connaissance, lord d'un séjour de 5 ans en ce pays. Le Père Brumelot s'occupe d'un petit village de jeunes étudiants venant de la brousse.

Aussi sur la photo, le conseil étudiant : Janet Bouchard, Jocelyne Gagné, Roger Marion, Lise Marion, Michel Daoust, Nicole Ducharme, Monique Garand et l'orienteur, Monsieur Raymond Poirier.

Sur la scène internationale

VIETNAM – Trois semaines ont suffi aux forces communistes pour envahir plus de la moitié du territoire sud-vietnamien qu'une armée en détresse ne défend plus qu'à peine.

Après Da Nang, une autre ancienne base américaine – Qui Nhon – est tombée sans aucune résistance de la part d'une armée que des sources nord-vietnamiennes disent être sur le point de se mutiner.

Da Nang et Qui Nhon sont après Saigon les deux plus grandes villes du pays. Qui Nhon est à 270 milles au nord de Saigon et à 175 milles au sud de Da Nang.

Les forces Vietcong et Nord-Vietnamiennes se rapprochent donc de plus en plus de Saigon, et le ministre de la Défense des Etats-Unis, James Schlesinger, a récemment confié à des journalistes qu'il faudrait s'attendre à une offensive communiste contre la capitale sud-vietnamienne dans un avenir relativement proche.

La radio de Hanoi a cependant fait savoir que le Vietcong était prêt à entamer des négociations avec un gouvernement sud-vietnamien si le Président Nguyen Van Thieu n'en faisait plus partie.

"La junte de Thieu – principal obstacle à un règlement des problèmes politiques qui se posent au Sud-Vietnam – doit être renversée et remplacée par un gouvernement partisan de paix, d'indépendance, de démocratie, d'entente nationale, et de la stricte application des accords de Paris", disait la radio de Hanoi qui ajoutait que le Vietcong engagerait des négociations avec un tel gouvernement.

Le Président sud-vietnamien s'accroche pourtant à son pouvoir malgré les défaites écrasantes que son armée est en train de subir et son incapacité à contrôler un pays où la panique semble s'être emparée de la population et des militaires.

Nguyen Van Thieu est cependant un homme de plus en plus seul, et même les diplomates occidentaux qui ont toujours pris sa défence le critiquent maintenant.

Ils disent que la décision du président sud vietnamien d'abandonner aux Communistes une grosse partie du pays – décision qui mettait fin à une politique de défense à tout prix vieille de plus de vingt ans – fut mal préparée, et exécutée dans des conditions confuses.

La stratégie initiale de Thieu était de concentrer ses forces défensives sur la côte et le long d'un arc s'étendant, au Nord de Saigon, de la frontière cambodgienne à la mer de Chine. Ces régions sont en effet les plus peuplées et les plus riches en riz du pays.

Mais Thieu a pris cette décision sans consulter personne. Même pas les Américains, dont l'Ambassadeur à Saigon – Graham Martin – était à Washington pendant les dernières semaines.

Les observateurs de la scène politique sud-vietnamienne s'accordent pourtant à reconnaître que la base du pouvoir de Thieu réside dans le soutien que lui apporte Washington et que sans l'aide américaine, son gouvernement s'effondrerait.

Mais ces mêmes observateurs reconnaissent également que l'administration sud-vietnamienne fait preuve ces temps-ci d'une hostilité relativement marquée à l'encontre des Etats-Unis en raison du retrait des troupes américaines et de la réticence du Congrès à voter en faveur d'une aide militaire supplémentaire.

Plus que jamais, Thieu est maintenant un président solitaire qui s'attache à un pouvoir qu'il a toujours voulu sans partage. Pour enrayer une éventuelle tentative de coup d'état, il vient de nommer deux associés qui sont censés lui être fidèles aux postes clés de commandant de la région militaire de Saigon et de gouverneur général de la capitale sud-vietnamienne.

Il ne semble donc pas être prêt à suivre l'exemple de son homologue cambodgien Lon Nol qui, en annonçant qu'il allait quitter son pays, a ouvert la porte à d'éventuelles négociations entre les forces gouvernementales et les forces communistes, et – peut-être – à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Quelque deux cent mille soldats sud-vietnamiens sont pourtant morts depuis la signature des accords de Paris en janvier 73, plus de deux millions de réfugiés parcourent le pays à la recherche d'un endroit où ils pourraient oublier une guerre vieille de vingt-cinq ans.

Et, que Thieu le veuille ou non, la fin de ce cauchemar ne peut être envisagée sans des transformations politiques profondes qui passent par la démission de l'actuel Président Sud-Vietnamien.

LE BILINGUISME, EXIGENCE CULTURELLE ET POLITIQUE D'ENVERGURE NATIONALE (suite)

L'acceptation de ce principe s'accompagne, je crois, d'un changement d'attitude au chapitre des relations francophones-anglophones à travers le Canada, et d'une motivation chez les Canadiens pour l'apprentissage de la seconde langue officielle.

En octobre dernier, à la Chambre des communes, le Premier ministre Trudeau faisait allusion à l'acceptation des réalités linguistiques de la nation canadienne, et insistait sur le fait que "les conséquences concrètes d'un dualisme linguistique doivent être non seulement tolérées avec plus ou moins de résistance muette, mais franchement acceptées, appuyées, encouragées."

D'une part, les besoins de la minorité francophone doivent être pris en considération. Comme l'a signalé le Premier ministre: "Il tombe sous le sens que le français parlé par six millions de personnes sur un continent peuplé de quelque 240 millions d'anglophones doit pour survivre et s'épanouir faire l'objet de soins particuliers."

Ceux qui désirent utiliser le français, le parler, et le conserver en tant que langue maternelle doivent pouvoir le faire. S'il en était autrement, leurs droits, en tant que Canadiens, seraient lésés.

L'autre part, la majorité anglophone doit avoir réellement la possibilité d'apprendre l'autre langue officielle. Comme je l'ai déjà mentionné, le rapport Gillin aborde cette question. Etant donnée la motivation croissante qui se manifeste pour l'apprentissage de la langue seconde, et les nouveaux espoirs suscités par la proclamation de la Loi sur les langues officielles, revenons pour un moment sur les conclusions de ce rapport et leurs conséquences.

A mon avis, l'aspect le plus important de ce rapport, c'est la reconnaissance du fait évident que les Canadiens ne désirent pas tous pareillement acquérir la maîtrise du français comme langue seconde. Le rapport recommande donc non pas un programme pour l'enseignement du français, mais trois programmes distincts poursuivant chacun des objectifs bien définis.

Cette souplesse permettrait au système d'enseignement de répondre à l'attente des parents, de plus en plus nombreux, qui désirent que leurs enfants deviennent bilingues, aussi bien qu'à celle des parents qui veulent simplement que leurs enfants se familiarisent avec l'autre langue. Si les parents et, lorsqu'ils seront en mesure de le faire, les élèves, pouvaient opter pour des programmes semblables à ceux préconisés dans le rapport Gillin, nous serions assurés de disposer de la marge d'appui et de motivation qui peut faire la différence entre le succès et l'échec de tout programme d'études.

Un pays bilingue doit compter un nombre important de citoyens à l'aise dans les deux langues, pouvant contribuer à réduire l'écart culturel qui existe entre les deux groupes linguistiques. Il est très encourageant de constater qu'un nombre sans cesse croissant de parents désirent que leurs enfants profitent au maximum de leur patriomoine canadien et partant, incitent les conseils scolaires à mettre au point des programmes permettant à leurs enfants de devenir bilingues.

La question linguistique au Canada est extrêmement complexe. Il a fallu et il faudra encore beaucoup de temps, d'argent et d'efforts pour éclaircir les nombreux aspects du problème. Mais puisqu'il s'agit d'un sujet qui concerne tout le pays, puisque le bilinguisme est une exigence culturelle et politique d'envergure nationale, le gouvernement fédéral a mis sur pied des programmes spéciaux visant à appuyer et à renforcer les efforts que font les provinces dans ce domaine. Pour encourager l'utilisation accrue des deux langues officielles à l'extérieur de la Fonction publique fédérale, le gouvernement fédéral concentre ses efforts dans quatre domaines: 1) aide aux groupes minoritaires de langue officielle en vue de favoriser leur développement linguistique et culturel; 2) aide aux associations bénévoles nationales, aux entreprises et à l'industrie, afin qu'elles puissent accroître leurs compétences liées au bilinguisme; 3) aide aux administrations provinciales désireuses d'augmenter leur capacité de fournir des services dans les deux langues officielles; et, ce qui est le plus important, 4) aide aux systèmes provinciaux d'éducation au titre de l'enseignement, à la majorité, de la langue de la minorité officielle, et de la prestation de services éducatifs dans la langue de la minorité.

Bien entendu, c'est ce dernier domaine que vous intéresse le plus. Ces programmes fédéraux sont dotés d'un budget annuel de près de $90 millions, dont la plus grande partie (plus de 90 pour cent) est consacrée à l'éducation. Ces fonds fédéraux couvrent les éléments suivants: versements faits aux provinces au titre de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde; bourses de recherche et bourses d'entretien pour les professeurs et étudiants de niveau postsecondaire; subventions aux écoles de langues et aux établissements de formation des professeurs de la langue de la minorité. Au cours de l'année financière 1973-1974, le gouvernement fédéral a versé plus de $19 millions à la province d'Ontario, au titre du bilinguisme en éducation.

Des liens de collaboration plus étroits ont été établis avec les provinces au cours de la mise sur pied de ces programmes fédéraux, et ces liens sont constamment renforcés par des projets spéciaux à frais partagés. A la fin de décembre 1974, toutes les provinces participaient à l'élaboration de divers projets s'inscrivant dans le domaine de l'enseignement dans la langue de la minorité ou de l'enseignement d'une langue seconde, à tous les niveaux du système d'enseignement. Voyons quelques exemples de cette collaboration fédérale-provinciale, et les résultats extraordinaires qu'elle a donnés.

Au Nouveau-Brunswick des cours spéciaux de français pour enfants francophones atteints de surdité ont été mis sur pied. Des cours du soir de conversation française à l'intention des adultes ont été offerts dans diverses collectivités de l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans l'Ouest du Canada, le nombre de cours de langue s'est accru considérablement. Par exemple, en Colombie-Britannique, 100,000 autres élèves de niveau primaire apprennent le français comme langue seconde, alors qu'au Manitoba le gouvernement a pris des dispositions spéciales pour encourager l'étude des langues dans les écoles privées.

Ce sont là seulement quelques-unes des mesures novatrices qui résultent de la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces. On compte plus de 60 projets spéciaux en cours ou déjà terminés, et exécutés dans les dix provinces. Et, l'automne dernier, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest se sont joints aux gouvernements provinciaux pour mettre en oeuvre des projets liés à l'enseignement des langues.

Comme vous pouvez le constater, les programmes de langue du Secrétariat d'Etat permettent (en fait, encouragent) l'innovation dans l'enseignement des langues. A notre avis, le succès de nos programmes est fonction de leur souplesse.

Au cours des prochaines années, nous assisterons probablement à l'apparition de nouvelles techniques d'enseignement et de divers programmes destinés à répondre aux besoins individuels des étudiants recevant un enseignement bilingue. On fait actuellement l'expérience de nouvelles méthodes d'apprentissage qui dépassent le cadre des classes traditionnelles. Les échanges d'étudiants, les camps d'été, les films, les troupes de théâtre et les centres culturels offrent tous des possibilités intéressantes dans le domaine du bilinguisme.

Dans le domaine du bilinguisme, le gouvernement canadien a un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit d'encourager l'avènement d'une société fondée sur l'égalité et la compréhension mutuelle. Les provinces et les municipalités partagent cette responsabilité. En tant qu'enseignants professionnels, vous tous, membres de l'A.O.P.L.M. êtes des partenaires bien spéciaux dans cette grande aventure canadienne.

On considère que les compétences d'humanistes érudits sont moins essentielles, et que leurs activités se situent aux limites de la technologie qui décidera de notre avenir. Je pense plutôt que, en tant que professeurs de langues, il est fort possible que vous en arriviez un jour à vous identifier à ce jeune oxonien maintenant oublié qui, à ce que l'on raconte, fut accosté en 1916 par une vieille dame qui le réprimanda ainsi: "Jeune homme, pourquoi n'êtes-vous pas en uniforme? Pourquoi n'êtes-vous pas en train de sauver la civilisation?" "Madame", répondit le jeune étudiant, "je SUIS la civilisation."

Bien qu'aucun d'entre vous ici ne portiez l'uniforme du bataillon de scientifiques qui, prétend-on, veilleront à ce que la société canadienne prenne la place qui lui revient dans le monde de demain, votre rôle est aussi important pour l'avenir de notre pays. Comme je le disais en octobre, "ce que vous enseignez, ce ne sont pas des matières scolaires à option – c'est la clé de notre histoire du Canada pour les cent prochaines années".

LA CITÉ DE WINNIPEG INFORMATIONS CONCERNANT LES AMÉLIORATIONS LOCALES PROJETÉES

Pour faire suite à l'annonce officielle statutaire publiée dans le "Winnipeg Free Press" et la "Winnipeg Tribune" en date du 2e jour d'avril 1975, voici une liste des améliorations locales annexée au programme de construction déterminé par la Communauté, pour l'année 1975.

Toute personne désirant s'objecter à n'importe lequel des travaux projetés, doit s'assurer que sa pétition est reçue au bureau du Trésorier de la Cité de Winnipeg le ou avant le 2e jour de mai 1975.

Afin d'obtenir des formules de pétition ou pour plus de renseignements, composez 946-0536.

DISTRICT NO 5

Communauté de St-Boniface tel qu'annoncé le 16 novembre 1973

PAVAGE DE RUELLES EN BÉTON – PÉRIODE DE 10 ANS

Coût approximatif (comptant) $21.50 du pied de frontage imposable
Coût annuel approximatif $ 3.58 du pied de frontage imposable

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Goulet, à partir de l'avenue Traverse pour approximativement 250 pieds à l'est de la ligne est de l'avenue Traverse. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet, sur le côté sud de la ruelle allant de l'est à l'ouest, à partir de la ligne est de l'avenue Traverse, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût du projet).

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour toutes les ruelles de la section bornée par la rue Hanbury et le prolongement de celle-ci à la rue Kenny et Enfield Crescent, par la rue Kenny et l'avenue Taché. (à noter: la propriété qui aboutit sur le projet en question, sur le côté nord de la ruelle allant de l'est à l'ouest, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût du projet).

Coût approximatif (comptant) – 14 pieds – $18.60 du pied de frontage imposable.
Coût annuel approximatif – 14 pieds – $ 3.10 du pied de frontage imposable.
Coût approximatif (comptant) – 16 pieds – $21.50 du pied de frontage imposable.
Coût annuel approximatif – 16 pieds – $ 3.58 du pied de frontage imposable.

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Berry, à partir de la rue Kenny à la première ruelle allant du nord au sud débouchant sur la rue Berry, à l'est de l'avenue Taché. Ainsi que 16 pieds (6 pouces d'épaisseur) en béton pour le pavage de la première ruelle allant du nord au sud et débouchant à l'est de l'avenue Taché, de la rue Berry à la ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud de la rue Berry. (à noter: la propriété aboutissant sur le projet en question, sur le côté sud de la première ruelle allant de l'est à l'ouest, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût du projet).

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au sud du boulevard Dollard, à partir de la rue Kenny à la ruelle allant du nord au sud, à l'est de l'avenue Taché. Ainsi que 16 pieds (6 pouces d'épaisseur) en béton pour la première ruelle allant du nord au sud, à l'est de l'avenue Taché, à partir du boulevard Dollard à la rue Bertrand. (à noter: la propriété aboutissant sur le projet en question, sur le côté ouest de la ruelle allant du nord au sud; et sur le côté sud de la ruelle allant de l'est à l'ouest, à partir de la ligne ouest de la rue Kenny à 25 pieds à l'ouest de la ligne ouest de la rue Kenny, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût du projet).

Coût approximatif (comptant) $18.60 du pied de frontage imposable
Coût annuel approximatif $ 3.10 du pied de frontage imposable

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle du quadrilatère entre les rues Berry et Goulet, à partir de l'avenue Traverse à la rue Kenny. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet, sur le côté sud de la ruelle, de la ligne est de la rue Kenny à 149.82 pieds à l'est de la ruelle, à la limite est de la rue Kenny, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût de ce projet).

Coût approximatif (comptant) $21.50 du pied de frontage imposable
Coût annuel approximatif $ 3.58 du pied de frontage imposable

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour toutes les ruelles du quadrilatère entre la rue Dugas et le chemin Elizabeth, du chemin Speers à l'avenue Bleau. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet, sur le côté est de la ruelle, à partir de la ligne nord du chemin Elizabeth à 67.54 pieds au nord de la ligne nord du chemin Elizabeth, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût de ce projet).

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle allant de l'est à l'ouest, au nord de la rue Goulet, à partir d'Enfield Crescent à l'avenue Traverse. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet sur le côté nord de la ruelle, à partir de la ligne ouest d'Enfield Crescent à approximativement 169.7 pieds à l'ouest de la ligne ouest d'Enfield Crescent, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût de ce projet).

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle entre la rue Goulet et la rue Marion, à partir de la rue Kenny à l'avenue Taché. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet sur le côté nord de la ruelle, à partir de la ligne est de l'avenue Taché à 120 pieds à l'est de la ligne est de l'avenue Taché; et, sur le côté sud de la ruelle, à partir de la ligne est de l'avenue Taché à approximativement 132.2 pieds à l'est de la ligne est de l'avenue Taché, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quand à l'évaluation du coût de ce projet).

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle dans le quadrilatère entre la rue Goulet et la rue Marion, de l'avenue Traverse à la rue Kenny. (à noter: la propriété aboutissant sur ce projet sur le côté sud de la ruelle, à partir de la ligne ouest de l'avenue Traverse à approximativement 115.8 pieds à l'ouest de la ligne ouest de l'avenue Traverse; et, à partir de la ligne est de la rue Kenny à approximativement 55.8 pieds à l'est de la ligne est de la rue Kenny, ne sera pas considérée comme "résidentielle" quant à l'évaluation du coût de ce projet).

N.B.
Aucune charge d'intérêt n'est ajoutée si vous soldez le coût total de cette amélioration au bureau du trésorier pendant le mois de février suivant la construction de la dite amélioration.

PAR ORDRE
W. A. Quayle
Greffier.

NOMINATIONS À DES POSTES ADMINISTRATIFS AU COLLÈGE

DIRECTEUR DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE ET DOYEN INTÉRIMAIRE



Origène-F. Fillion
B.A., B.Ed., M.Ed. (Ott.)

REGISTRAIRE ET ADJOINT AU DOYEN

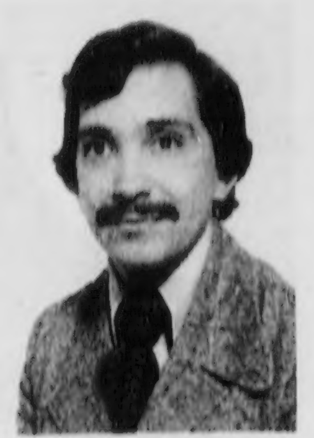


J.-L. Rocan, prêtre
B.A. (Man.), B.Th. (Mtl), A.M.A.R. (Paris)

COORDONNATEUR DES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Laval Cloutier, prêtre
B.A. (Laval), B.Th. (Mtl), B.Ed. (Man.)

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF



Marcel Boulet
B.A. (Man.), B.L.S. (Ott.)

Le Conseil d'Administration du Collège annonce la nomination de MM. Origène Fillion, Jean-Louis Rocan, Laval Cloutier et Marcel Boulet à des postes administratifs suivants du CUSB:

DIRECTEUR DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE et DOYEN INTÉRIMAIRE: M. Origène-F. Fillion, 43 ans

B.A., B.Ed., M.Ed. (Ottawa)
Monsieur Fillion a été successivement professeur au niveau secondaire de 1951 à 1959, directeur adjoint et directeur d'écoles élémentaires et secondaires de 1959 à 1966, directeur général adjoint et en titre de la division scolaire de Saint-Boniface de 1966 à 1972, et directeur de l'Institut pédagogique et vice-doyen du CUSB depuis 1972.

REGISTRAIRE ET ADJOINT AU DOYEN: Jean-Louis Rocan, Prêtre, 40 ans
B.A. (Man.), B.Th. (Mtl), A.M.A.R. (Paris)
Après avoir été directeur au Petit Séminaire de Saint-Boniface de 1961 à 1966, M. Rocan devenait directeur de la pastorale, adjoint au service d'orientation et de "counselling", et professeur au Collège de Saint-Boniface de 1967 à 1972, puis chargé des Relations extérieures et coordonnateur de la pastorale au C.U.S.B. depuis 1972, ainsi que professeur à temps partiel au Bureau des langues de Winnipeg depuis 1972.

COORDONNATEUR DES ÉCOLES SPÉCIALISÉES: Laval Cloutier, Prêtre, 43 ans
B.A. (Laval), B.Th. (Mtl), B.Ed. (Man.)
Depuis 1960 M. Cloutier fut, à tour de rôle, professeur au Collège Notre-Dame de Prince-Albert, Saskatchewan, professeur au Collège de Saint-Boniface et directeur (principal) du Collège secondaire de Saint-Boniface de 1969 à 1975. Il est actuellement président de l'Association des Educateurs franco-manitobains.

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF: Marcel Boulet, 26 ans
B.A. (Man.), B.L.S. (Ottawa)
En quittant l'Ecole de Bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa, M. Boulet entrait au service de la Centrale de Catalogage de la Division Scolaire de Saint-Boniface, puis au C.U.S.B. comme bibliothécaire à l'Institut Pédagogique et adjoint au bibliothécaire en chef.

MM. Fillion, Rocan et Boulet sont entrés en fonctions le 1er avril 1975, tandis que M. Cloutier le fera aussitôt qu'il sera libéré de ses obligations de directeur du Collège Secondaire.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE PROVENCHER

Nous re-voilà! Nous sentons le goût de vous revenir... Tout ce qui est vivant a besoin de communiquer de sa vie.

Voici certaines de nos activités du mois de mars. Tout d'abord, le trois mars, M. Glazter, célèbre violoniste, venait régaler de son art, les élèves de la 6e à la 8e années. Il donna aussi l'historique du violon. Un jeune de 8e année, Alain Gautron, nous fait part de ses impressions:

"Lorsque l'on constate l'habilité et la dextérité avec lesquelles M. Glazter joue du violon, on a raison de se demander combien d'années de pratique et d'effort persévérant lui ont acquis son art. Son coup d'archet est sublime et nous fait rêver. Notre attention est surtout captée par les ondes mélodieuses qui sortent de son instrument que l'on qualifierait de magique. Le 'rire du diable' est si bien imité que les frissons nous montent dans le dos, tandis que la conversation qu'il imite se fait avec tant d'entrain que l'on imagine facilement les deux personnages en dialogue. M. Glazter sait vraiment faire chanter son violon."

(Alain Gautron, 8e année)

Dommage que l'espace ne permette pas de reproduire ici l'appréciation de chacun des élèves de 8e année. Ce serait extrêmement intéressant. Le travail cité nous prouve suffisamment l'avantage, l'a-propos de contacts entre les artistes et les jeunes. Ceux-ci savent goûter le beau.

Le vendredi 7 mars, les élèves des 4e et 7e années étaient invités à visionner un film, genre long métrage, intitulé "La clé d'or". L'initiative revient au Comité Culturel. "La clé d'or" est un film allégorique voulant enseigner que la vérité pèse toujours plus que le mensonge.

Le 10 mars, des représentants de la Galerie des Arts de Winnipeg se rendirent à Provencher pour donner des démonstrations et des appréciations d'art. Il y eut d'abord une séance destinée au personnel de l'école, puis d'autres pour les élèves. L'exposition des oeuvres d'art eut lieu dans la bibliothèque de l'école.

Les élèves de la maternelle à la 6e années assistèrent à une représentation de théâtre de marionnettes au gymnase de l'école. Cette séance d'une demi-heure fut offerte par une troupe du "Manitoba Theatre Workship". La pièce intitulée "Apple Butter" est une comédie écrite par James Reaney. Le coût de cette activité est défrayé par les fonds du Comité Culturel. Merci à cette organisation pour leur programme attrayant et intéressant pour les plus jeunes.

CONCOURS DE RECITATION FRANÇAISE

Tous les élèves de l'école furent fortement encouragés et stimulés à participer à ce concours organisé par le M.M.L.A. (Manitoba Modern Language Association).

Chaque concurrent choisit un poème parmi les trois assignés à son groupe. Les élèves se mettent ensuite au travail de préparation pour les épreuves éliminatoires. Les résultats inter-écoles à l'échelle de la division furent comme suit: 1ère année, Premier Prix: Nancy Gaudreault; 4e année, Premier Prix: Nicole Gautron.

Ont obtenu mention honorable: Groupe III, 5e et 6e années: Catherine Suzanne; Groupe III, 5e et 6e années: Nicole Valmont. Groupe IV, 7e et 8e années: Annabelle Bravo; Groupe IV, 7e et 8e années: Alain Gautron.

Félicitations à nos élèves gagnants ainsi qu'à leurs professeurs et bravo à ceux qui ont participé au concours. Un merci tout particulier à M. Gérald Fouasse, coordonnateur du concours de poésie.

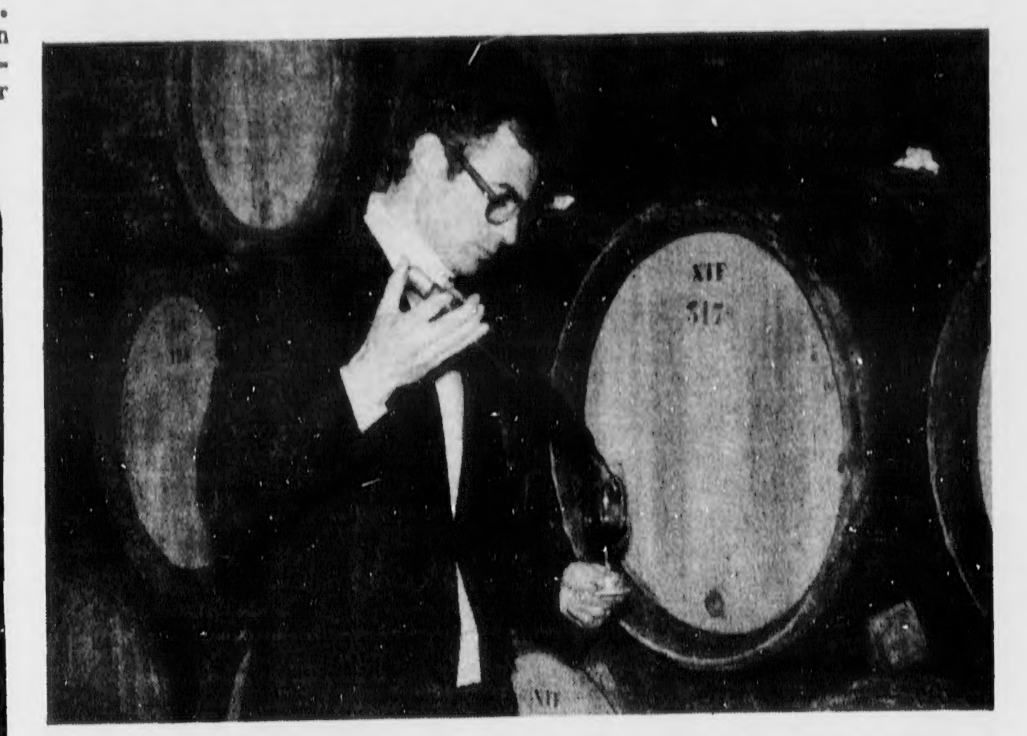
Le festival de musique tenu au Centennial Hall apporta aussi sa note de gaieté dans la gamme de nos activités. Félicitations à la classe de cinquième qui remporta un prix, se plaçant première dans sa catégorie.

DU NOUVEAU

Nous avons salué avec joie et fierté le premier numéro du "Paladin". Il s'agit d'un journal d'école, bâti au niveau des 7e et 8e années. M. Lambert en est le responsable avec sa classe. Bon succès à cette nouvelle création, félicitations pour l'initiative. Bravo les 7e et 8e! Nous attendons le numéro 2 avec impatience.

Le Comité de Publicité

LE BON VIN M'ENDORT...



La presse était récemment convoquée à une dégustation de vins offerte par la maison Jaffelin, fondée en 1816 et l'une des plus anciennes et des plus respectées de la Bourgogne. M. Louis Trébuchet, son directeur général, effectue présentement une tournée nord-américaine pour faire connaître 9 vins qui seront disponibles aux régies des alcools à partir du mois de septembre '75. Les amateurs de bon vin n'auront que l'embarras du choix: 3 vins blancs, entre autres un Chablis, Premier Cru et un Corton Charlemagne, Grand Cru, et 6 vins rouges dont un Clos de Vougeot, Grand Cru, et un Beaune Bressandes, Premier Cru.

Regarder pour mieux connaître

L'Ontario
Le 9 avril 1975

Dans ce film on retrouve des groupes de francophones dans le sud de l'Ontario, la région la plus peuplée, la plus fertile et la plus industrialisée de la province. Cette région a été choisie surtout pour refléter une image fidèle «de la province économiquement la plus développée au Canada»

Les Provinces de l'Atlantique
Le 10 avril 1975

La mer, les barques de pêche figées dans les glaces, les grands espaces blancs et brumeux des anses maritimes mêlés à l'activité des lourdes machines de l'industrie du bois. A travers tout ce décor, des enfants que l'hiver n'a pas réussi à engourdir.

Le Québec
Le 11 avril 1975

La discipline de la ville de Québec «berceau du fait français en Amérique» et de sa campagne authentique et proche de l'île d'Orléans. Mais la Vieille Capitale est aussi un port de mer à quelques minutes des Laurentides.

Les Prairies
Le 16 avril 1975

A travers l'immensité du paysage et l'horizontalité des champs, on retrouve un peu d'histoire dans l'apport des Canadiens français à la colonisation des Prairies et dans quelques interviews avec les écoliers des provinces de l'Ouest.

La Colombie-Britannique
Le 17 avril 1975

Vancouver, ville multiculturelle dont le centre d'activité est le port. Sise comme un bijou près de la mer dans un écrin de montagnes boisées.

Les Territoires du Yukon
Le 18 avril 1975

Une partie de notre pays que l'on vient tout juste de découvrir. Cette découverte est récente puisqu'elle dépend directement de l'avion, trait d'union entre le Nord canadien et les villes du Sud.

Ces émissions ont été préparées sous les auspices du ***Conseil des Ministres de l'Education,*** Canada, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

Distribution
Ces films ont été réalisés par Les Films Gilbert Gratton inc. Pour obtenir une copie de ces films vous adresser à: Les Films Gilbert Gratton Inc. 1454, De la Montagne, suite 300 Montréal H3G 1Z4 (514) 845-2175

Horaire
Ces émissions seront diffusées à la chaine française de télévision de Radio-Canada, les 9-10-11-16-17-18 avril 1975 de 9 h 15 à 9 h 45 pour le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta; de 10 h 15 à 10 h 45 pour les Maritimes.



SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'Association canadienne d'éducation de langue française, Service de diffusion de la documentation, 980, CHEMIN Saint-Louis, Sillery, Québec G1S 1C7



LES FILLES C'EST PAS PAREIL...

le 9 avril, à 8h30 à l'antenne de CBWFT

"Les filles c'est pas pareil", invitation à la soumission ou cri à l'injustice? L'axiome court depuis des générations, appel à la soumission que les mères répètent inlassablement pour interdire à leurs filles ce qui est permis à leur fils. Où est donc passée, dans le monde d'aujourd'hui, la jeune fille pure, naïve et féminine à cent pour cent qui est encore l'idéal de tant de parents?

Hélène Girard, cinéaste à l'Office National du Film, a rencontré 6 jeunes adolescentes: dans ce film, elles s'expliquent et on devine plus qu'elles ne les avouent, les besoins incompris qui sous-entendent leurs comportements, leurs tentatives de communication avec leurs parents, leur expérience précoce de la sexualité, la place importante qu'occupent dans leur vie leurs amitiés entre filles et leur appartenance à un groupe, leur désir acharné à vivre le présent, sans souci de l'avenir.

La jeune fille perçoit la violence du monde et se découvre devant elle, impuissante comme l'adulte. D'où peut-être sa détermination de vivre totalement le présent, sans souci d'un avenir sur lequel elle aura peut-être moins de prise, et de pousser à fond ses émotions, ses amitiés, ses sentiments et ses engagements.

Inconsciemment libérées, tendres et pures à leur façon, ainsi se présentent les adolescentes d'aujourd'hui à travers le portrait démystifié qu'elles tracent d'elles-mêmes.

"Les filles c'est pas pareil" a été réalisé dans le cadre de la série "En tant que femmes". C'est le premier film d'Hélène Girard qui en a assuré la recherche, la réalisation et le montage.



Création féminine et paysanne, de Rosemarie Gwilliam, pour Celanese, en jersey de triacétate Arnel (marque déposée).

Concours "Renaissance Bach" roule à plein train

Journée Bach au CCFM le 17 mai '75

A VENIR

Somerset	
St-Pierre	6 avril
La Broquerie	11 avril
Louis Riel	24-26 avril
Ste-Rose	27 avril
Sprague	1 mai
Lacerte	2 mai
Ste-Agathe	3 mai

DÉJA VUS

St-Adolphe
Ste-Anne
St-Claude
Collège de St-Boniface
Ile-des-Chênes
Lorette
Notre-Dame-de-Lourdes



BEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires



L'EDUCATION MUSICALE AU CANADA

Une série d'émissions d'intérêt particulier aux professeurs de musique à tous les niveaux s'annonce pour le mois d'avril.

L'enseignement de la musique tel que pratiqué dans nos institutions permet-il aux jeunes de vraiment s'insérer dans les perspectives actuelles? C'est le sujet qu'aborderont au cours du mois d'avril Josèphe Colle et ses invités à l'émission l'Art aujourd'hui, diffusée le mardi à 19 heures.

La réponse ne pouvant être simple, il a été décidé de la diviser en cinq émissions réparties comme suit :

Mardi, 1er avril : L'enseignement de la musique dans les écoles d'enseignement général.

Mardi, 8 avril : L'enseignement de la musique à l'université.

Mardi, 15 avril : L'enseignement de la musique dans les conservatoires.

Mardi, 22 avril et mardi, 29 avril : L'enseignement de la musique et l'Art aujourd'hui : évolution et perspectives.

"Un peu partout dans le monde, nous dira d'abord Josèphe Colle, se succèdent commissions d'enquête, comités d'étude ou colloques sur l'enseignement musical qui aboutissent à de volumineux rapports ou recommandations. Faut-il en conclure que l'enseignement musical, pour ainsi préoccuper nos contemporains, n'a pas atteint la forme idéale qui conviendrait à notre époque? "

Soulignons que Josèphe Colle est bien connue dans nos milieux artistiques. Elle a fait ses études de chant, de piano et d'écriture musicale au Conservatoire de Montréal puis au Conservatoire de Paris où elle obtint un prix à la classe d'Olivier Messiaen. Elle détient un Baccalauréat en psychologie de l'Université de Montréal.

En 1963 elle fondait à Montréal le Trio Vocal; c'est d'ailleurs sous sa direction que fut commandée par cet ensemble Kekoba, une oeuvre du compositeur canadien Gilles Tremblay.

Parallèlement à sa carrière d'animatrice et de pédagogue, Josèphe Colle s'est fait connaître comme cantatrice tant en Europe qu'au Canada. A Montréal, où on a pu l'entendre avec le Petit Ensemble vocal dirigé par Georges Little, et comme soliste avec le Bach Choir; elle a participé à de nombreuses émissions de radio et de télévision. Depuis le printemps de 1974, Josèphe Colle est professeur à l'École Normale de musique de Westmount (Université du Québec à Montréal).

ORCHESTRES CANADIENS

C'est l'Orchestre Symphonique de Winnipeg avec comme soliste le célèbre flûtiste Jean-Pierre Rampal qui tiendront la vedette à l'émission Orchestres Canadiens le dimanche 6 avril à 23h. Le premier numéro au programme sera le Concerto pour flûte de Jacques Ibert. Ensuite, Piero Gamba dirigera l'orchestre dans une interprétation de la symphonie numéro 2 de Brahms.

NOCTAMBULES

En ces premiers jours de printemps, c'est La Vie que Daniel Poulain a choisie comme thème à son émission de noctambule du samedi 5 avril. "La vie de bohème", "La vie facile", "La vie moderne", voilà quelques-uns des titres des chansons que vous pourrez entendre.

Parmi les interprètes on remarque les plus grands, tels Bécaud et Piaf et les plus doux, tels Ferrat et Claude. En somme, c'est un véritable hymne à la vie que vous présente Daniel Poulain samedi soir à Noctambules, à 23h.

Prenez le temps de vivre: écoutez Noctambules!

● Le CINÉ-CLUB des étudiants universitaires du Collège de Saint-Boniface présente le dernier film de la saison, "La nuit Américaine", de François Truffaut, le mercredi, 2 avril, à 8h00 dans l'amphithéâtre du Collège.

●"LE MAT" du COLLÈGE MATHIEU à Gravelbourg sera en tournée au Manitoba prochainement, soit à la salle communautaire Précieux-Sang, le 6 avril à partir de 8h00 et à Notre-Dame-de-Lourdes le 7 avril. Il doit se rendre à St-Pierre et à Ste-Anne dans le courant de la semaine prochaine.

● LA PREMIÈRE ÉTAPE DU FESTIVAL Théâtre Jeunesse, organisé par le Cercle Molière, aura lieu les 4, 5 et 6 avril au Centre Culturel Franco-Manitobain. Elle prendra la forme d'une fin de semaine de cours de formation destinés aux comédiens et techniciens donnés par des personnes de ressources qualifiées.

● LE MANITOBA THEATRE WORKSHOP reçoit le Mermaid Theatre de Halifax, groupe de théâtre pour enfants voyageant actuellement à travers le Canada et présentant des pièces originales basées sur des légendes canadiennes. Des spectateurs de tout âge ont acclamé cette troupe qui incorpore la narration, le mime, les marionnettes et la danse dans leurs spectacles. "Glooscap and the Mighty Bullfrog" sera présenté le 5 avril à 1h30 et 3h30, et "The Invisible Hunter", le 6 avril à 1h30.

LES PETITES CREANCES
par Me Micheline Parizeau-Popovici
et Me Adrian Popovici.

Afin de rendre la justice accessible aux citoyens et d'assurer sa promptitude, la loi vous permet maintenant de vous adresser directement à la Cour provinciale, division des petites créances et de réclamer tout montant vous étant dû qui n'excède pas $300.

Mais pour qu'une loi d'une telle portée sociale remplisse ses fonctions, les citoyens doivent non seulement en connaître l'existence mais surtout savoir comment en bénéficier.

Ce petit livre se veut un conseiller sûr. Il vous enseignera quels sont vos droits, comment les exercer et les faire sanctionner devant les tribunaux. Rédigé par deux avocats, Adrian Popovici et Micheline Parizeau-Popovici que vous connaissez par leur chronique "La loi et vous" publiée chaque semaine dans La Presse, ce manuel vous favorisera l'accès à la justice.

Devenez votre propre avocat. Apprenez, étape par étape, dans cet ouvrage pratique, clair et imagé, ce qu'il faut faire et ne pas faire pour obtenir gain de cause en Cour des petites créances. Pour une justice peu coûteuse et bien comprise, quoi de mieux!

Les petites créances, publié par Les Editions La Presse, est en au prix de $2.95

Monsieur s'arrête en auto à un croisement et, comme il ne voit pas ce qui vient à sa droite, il demande à sa femme s'il n'y a pas d'auto en vue.
– Aucune, répond-elle.
Et comme il s'apprête à traverser la route, elle ajoute:
– Il y a seulement un camion...

Tout homme a besoin d'une femme, ne serait-ce que pour pouvoir la rendre responsable de tous les maux qu'il ne peut pas imputer au gouvernement.



Journée de reclyclage

pour chefs de choeur
et personnes intéressées.

au C.C.F.M.
le dimanche 13 avril
de 10h00 à 21h00

Inscription — $5.00

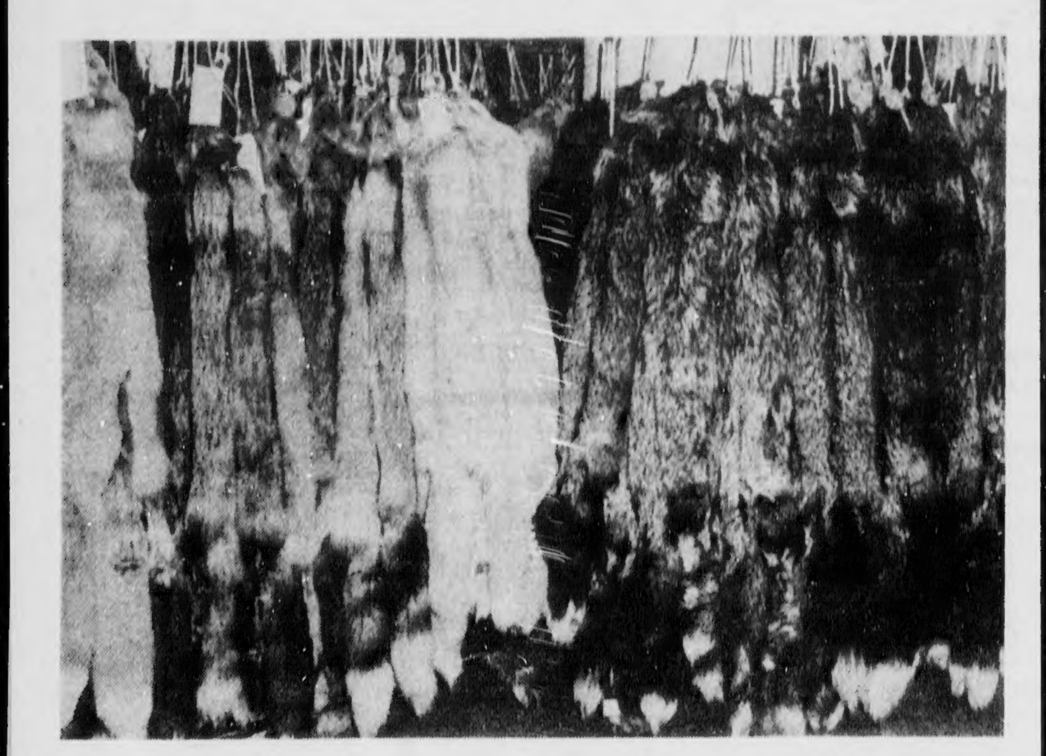
Il y aura des ateliers de direction chorale, de culture vocale.

Les personnes de ressource dirigeant les ateliers seront Marcien Ferland, Sr Agathe Dorge, Rolande Garnier et Albert Lafrenière.

Vous aurez à votre disposition un étalage de partitions de musique religieuse et profane, dont vous pouvez vous procurer des copies.

Il y aura une célébration eucharistique au cours de la journée et les repas compris dans l'inscription, seront servis au Restaurant de Mélo-Mani.

S.V.P. – Veuillez vous inscrire avant le 10 avril en composant le numéro 257-3340, ou en écrivant à Mélo-Mani, 340, boul. Provencher, Saint-Boniface, Man.



L'industrie de la fourrure occupe une place enviable au sein de l'économie canadienne. Le renard, par exemple, est de plus en plus populaire. C'est une fourrure délicate, très douce, au long poil, qui se porte de toutes sortes de façons, et qui accentue l'allure câline, enjoleuse, de celle qui en est parée. . . En 1975, le Québec à lui seul, produira au-delà de 76,000 peaux de renard, ce qui représente 45 p.c. de la production canadienne, et un revenu brut de $1,300,000. Belle Madame, parez-vous de renard!

"ENTRE NOUS"...

1975 AIF



LA CITOYENNE LIBRE

Le Médecin des Pauvres

LE LAURIER – SAUCE

Le laurier, cette plante noble consacrée à Apollon, dieu des Arts et du soleil, mérite bien d'avoir quelques lignes dans notre journal.

C'est l'emblème des forts, des empereurs, des érudits.

Si on l'a un peu dépoétisé, il n'en reste pas moins un condiment très apprécié dans la cuisine, dans la préparation du porc tout spécialement.

Les paysans qui fument leur jambon au-dessus d'une flambée de branches de laurier savent bien que ces jambons se conserveront longtemps en plus d'avoir un très bon goût. Car le laurier chasse les microbes et il est antiseptique. Autrefois, on s'en servait pour éloigner les maladies. On lui attribuait tant de pouvoir, et cela depuis l'antiquité, qu'il est devenu un emblème. On est même allé plus loin. Quand on s'est aperçu que le laurier chassait les maladies qui étaient parfois attribuées au péché, voire au démon, on s'en est servi (paraît-il!) dans l'exercice des pratiques occultes, afin d'éloigner les mauvais esprits...

On attribuait donc beaucoup de pouvoir au laurier; un pouvoir quasi-surnaturel.

Aujourd'hui, si on l'a démystifié, on sait toutefois que cette plante, en plus de donner un bon goût aux aliments, peut être employée dans la médecine préventive, comme le romarin et le thym dont nous avons déjà parlé.

C'est un arbrisseau qui résiste bien au froid, et je crois qu'il pousserait au Manitoba.

Néanmoins, vous pouvez aisément vous procurer ses feuilles séchées dans les magasins d'alimentation. Mais attention, car il y a plusieurs espèces de lauriers, et certaines sont très dangereuses. Elles contiennent l'acide cyanhydrique qui est un poison violent.

Limitez-vous au laurier-sauce, celui qu'on trouve dans le commerce, et servez-vous en dans les cas de toux, d'infections des voix respiratoires, et mettez-en dans votre bain tel que le thym et le romarin.

A la semaine prochaine.

* La semaine dernière une erreur a été faite au sujet du mot Thymol: lisez THYMOL et non THYNOL.

N'OUBLIONS PAS LES LUTTES DU PASSE
"CEUX QUI NE PEUVENT SE RAPPELER LE PASSE, SONT CONDAMNES A LE REPETER."

Il y a 40 ans, les Canadiennes renonçaient à leur lutte pour la justice sociale et l'égalité des chances. Elles battaient en retraite au lendemain d'éclatantes victoires politiques et juridiques; ELLES VENAIENT TOUT JUSTE D'OBTENIR LE DROIT DE VOTE et de triompher du tribunal de dernière instance du Canada. Elles abandonnaient à cause de l'effondrement d'une structure économique à laquelle elles étaient absolument étrangères. Est-il possible que l'histoire se répète aujourd'hui?

C'est de l'Ouest, comme vous le savez bien, qu'est venu, voilà quelques décennies, le grand courant qui cherchait à obtenir, pour la Canadienne en sa qualité de CITOYENNE LIBRE(f) le plein droit de voter et d'être considérée comme pleinement apte à siéger aux assemblées législatives du Canada. Comparativement à d'autres pays la lutte pour le droit de vote au Canada s'est livrée relativement sans heurts. Mais ce sont les femmes des Provinces de l'Ouest qui ont combattu et vaincu au cours des années vingt...

Cette décennie a peut-être constitué l'ère de la jeune femme sans contrainte ("Flapper"); de fait c'était L'EPOQUE DU REVEIL DE LA FEMME, enfin consciente de sa valeur, qui frappait aux portes de l'université afin d'étancher sa soif de connaissances. Malgré les cinquante années d'écart, le pourcentage de ces femmes, parmi tous les étudiants aux cours d'études supérieures n'était pas inférieur à celui d'aujourd'hui. C'était l'époque de la percée vers les professions jusque-là dépourvues de femmes et de la poussée vers l'égalité sociale et le plein épanouissement de la femme.

N'oublions pas les luttes du passé! En 1975, ne faisons pas marche arrière...

POUR VOS PROJETS, AUTRE MODE DE FINANCEMENT

Si vous avez l'impression que votre projet n'a pas de chance d'être subventionné parce qu'il n'a rien à voir avec ceux dont il a été question précédemment, il y aura d'autres genres de subventions qui seront accordées pour des programmes particuliers, ou pour des projets qui nécessitent l'intervention de spécialistes. S'il en est ainsi, n'hésitez pas à adresser au Secrétariat un exposé sommaire de votre projet. Il sera ainsi étudié et discuté auprès de différents ministères quel est celui qui est le plus en mesure de vous aider à le réaliser. Après quoi, le Secrétariat vous communiquera par écrit le nom de la personne avec laquelle il vous faut vous mettre en rapport, le ministère qui devra recevoir votre demande et l'adresse: Le Secrétariat de l'Année Internationale de la femme. Bureau du Conseil Privé Ottawa, Ont. K1A 0A3 ou encore au bureau du Secrétariat d'Etat le plus près de chez vous.

PREPARATION DES PROJETS

1. Pour renseignements aide technique ou assistance dans l'élaboration de leurs projets, les groupes intéressés doivent s'adresser à leur bureau régional du Secrétariat d'Etat.

2. Pour être admissibles aux subventions offertes pour l'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME, les projets doivent se conformer aux objectifs généraux du programme concerné ainsi qu'à une ou plusieurs des priorités énumérées à la page 10.

3. Les projets doivent se terminer au plus tard le 31 décembre 1975. Par conséquent, il serait préférable que les demandes soient soumises avant le 1er juin 1975.

4. Les demandes doivent être soumises au moins deux mois avant la date prévue pour le début du projet.

Votre chien peut devenir jaloux de votre nouveau-né

C'est une vieille vérité souvent vérifié que celle du dicton qui dit que "Le chien est le meilleur ami de l'homme". Mais, ce n'est pas là la seule bête avec qui les êtres se lient de grandes amitiés.

Si cela est vrai des adultes, cela l'est encore plus des enfants. Entre l'âme enfantine et les animaux, il y a une entente tacite pleine de mystère et de merveilleux. Quelles sont les raisons profondes de cette entente? Elles nous échappent souvent. Mais, les faits sont là pour nous prouver ces instincts qui les réunissent. Des cas innombrables aussi attestent qu'une aide mutuelle, une sorte de fraternité unissent enfants et bêtes. Il y a une image classique et bien touchante que tous connaissent: celle du chien qui protège le sommeil d'un bébé pendant que la mère vaque à ses travaux. Le compagnon vigilant grogne et montre les dents si un étranger s'approche du berceau. Il en est l'ange gardien.

Comme un petit frère peut montrer de la jalousie face au nouveau-né de la maison, il en est de même de la bête: chat ou chien qui, choyé avant l'arrivée du petit, se voit délaissé après une naissance. Pour lui aussi, le bébé devient l'intrus et la rancoeur germe alors en l'animal.

Le devoir essentiel des parents, alors, est de ne changer en rien leur comportement à l'égard de la bête qui avait sa place dans leur vie avant que le bébé arrive. De toute façon, l'animal étendra au nouveau-venu l'attachement porté aux parents.

Plus même, le chien sera conscient de sa force devant la faiblesse du bébé. Il saura même se montrer doux et patient à l'infini lorsqu'au cours des jeux pris en commun, celui-ci lui tirera les oreilles et la queue, en toute innocence.

Que ce soit pour un chien ou un chat, une souris blanche ou un lapin, une tortue ou un oiseau, l'amour que leur portent les enfants ne doit jamais être freiné. Mais, bien plutôt encouragé. C'est un sentiment qui entraîne à la bonté, à la charité et à la générosité. La sollicitude que portent les petits à l'égard des animaux est la meilleure école d'altruisme qui soit.

Le coeur d'un enfant qui s'ouvre à l'amour des bêtes est le prélude à l'amour qu'il portera à ses semblables.



Jean-Paul et Patricia Courcelles (née Breton) désirent annoncer la naissance de leur troisième fille, CHANTAL, ANITA, RAYMONDE, le 13 mars 1975. Parrain et marraine, Rosaire et Anita Courcelles.

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT...

Quand survient un malheur, il est tout à fait possible qu'il vous évite un malheur plus terrible encore. Et, quand vous commettez une erreur grave, elle peut vous être plus utile que la décision la mieux pesée.

WINSTON CHURCHILL

UNE BOULE DE CRISTAL

Une boule de cristal
Je l'avais entre les mains
C'était une chose vitale
Mais qui soudain
N'y était plus
Pourtant je l'avais
Je l'ai vue
Elle brillait
Elle brillait à mes yeux
Mais je voyais faux
Je croyais précieux
Mais à défaut
D'un regard vrai
D'une réflexion
Elle m'aveuglait
Je devais changer de direction
Et voir briller
D'un vif éclat
Entendre pétiller
Le feu d'un climat
Qui sera toujours
Favorable au bien
A l'amour
Non pas magicien
La boule de cristal
S'est écrasée
Mais voilà le signal
Soyons avisés!

Rachelle CHAPPELLAZ



DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 5 au 11 avril 1975

cbwft 3
CÂBLE 10

Paul-[illegible]
et l'in[illegible]tion scient[illegible]ique
à [illegible]

Le franç[illegible]
écoles anglais[illegible]

À guichet fermé:
Je l'aimais trop

Emmanuelle en direct

Photo: André Le Coz

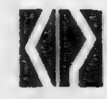


DU NOUVEAU?

Tu as besoin d'une nouvelle maison, d'agrandir ou de rénover?

Consulte ton gérant de Caisse pour un prêt à bon taux.





LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

une CAISSE c'est POPULAIRE!

ST-ADOLPHE
SAINTE-AGATHE
AUBIGNY
ST-BONIFACE
CARITAS
SAINT-CLAUDE
ÉLIE
ST-FRANÇOIS
STE-GENEVIÈVE
ST-GEORGES
HAYWOOD
ÎLE-DES-CHÊNES
ST-JEAN
ST-JOSEPH

à
Ste-Anne
voyez
Lucien George

à
Ste-Rose
voyez
Gustave Verheaghe

ST-MALO
LA BROQUERIE
LA SALLE
LAURIER
LETELLIER
LORETTE
LOURDES
ST-LABRE
ST-LAURENT
PARC WINDSOR
OTTERBURNE
ST-PIERRE
PRÉCIEUX-SANG
RICHER
SOUTH JUNCTION

Mon coin de pays, c'est...
les 9, 10, 11, 16, 17 et 18, 9 h 15

Pour mieux connaître le pays que nous habitons

De 9 h 15 à 9 h 45 les mercredis 9 et 16, jeudis 10 et 17 et vendredis 11 et 18 avril, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présente une série intitulée **Mon coin de pays, c'est...**

Pour les jeunes Canadiens à l'écoute, le coin de pays peut être l'Ontario, le Québec, les Prairies, les Maritimes ou une autre des dix provinces.

La série débute le 9 avril avec *l'Ontario*, plus précisément le sud de cette province où on retrouve des concentrations francophones. Le sud de l'Ontario est la région la plus peuplée, la plus fertile et la plus industrialisée de la province. Cette région reflète bien l'image de « la province du Canada la plus développée économiquement ».

L'Ontario



Les Provinces de l'Atlantique



Au programme de l'émission du 10 avril: *les Provinces de l'Atlantique*. La mer, les barques de pêche figées dans les glaces et, dans ce décor, des enfants que l'hiver n'a pas réussi à engourdir.

À l'émission du 11 avril, *le Québec*, avec, en vedette, sa capitale. La discipline de la ville de Québec, berceau du fait français en Amérique; Québec et sa campagne authentique et toute proche celle de l'île d'Orléans. On verra aussi que la Vieille Capitale est un port de mer situé à quelques minutes des Laurentides.

Les Prairies seront à l'honneur à l'émission du 16 avril. À travers l'immensité du paysage, on retrouvera un peu de l'histoire des Canadiens français qui ont contribué à la colonisation de ces provinces.

Le 17 avril, il sera question de *la Colombie-Britannique*, de Vancouver surtout, ville multiculturelle, sise comme un bijou au bord de la mer dans un écrin de montagnes bleues.

La série se termine le 18 avril par une émission consacrée au Yukon, une partie de notre pays que l'on vient tout juste de découvrir grâce à l'avion, trait d'union essentiel entre le Grand Nord et les villes du Sud.

Mon coin de pays, c'est... est une présentation de Radio-Canada en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Les films ont été tournés par les Films Gilbert Gratton inc., de Montréal.

Le Québec



Les Prairies



jeudi 10 avril

9h00 EN MOUVEMENT
9h15 MON COIN DE PAYS
9h45 LES ORALIENS
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne G[illegible] et Alain G[illegible]. Musique: Mario Bruneau. Textes: [illegible]. [illegible] Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Daniel Cadet et Jac[illegible]. [illegible]. plie: « La Machine à montrer les animaux [illegible] », « Le Sofa », Chanson: « Une moumoute en maillot de bain », « Le Chant du coq ». Dessin-minute: « Le Singe ». Bibiole: « Bulles de tulle », « Vieux Montréal ». Réal.: André Bousquet.

10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué

10h30 DÉPART
[illegible]

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
[illegible] canadiens et du céleri-rave

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
[illegible]

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
[illegible]

12h30 LES COQUELUCHES
[illegible]

13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
[illegible]

14h30 CINÉMA ●
La Fin d'un été. [illegible] Tchèque 67

16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
[illegible]

17h00 TARZAN
« Le [illegible] ». Une femme veut la tête de Tarzan pour venger la mort de son frère. Avec Ron Ely et Manuel Padilla.

18h00 ACTUALITES 24
18h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE PINOCCHIO
Série réalisée par Luigi Comencini, d'après les textes de Collodi, avec Andrea Balestri (Pinocchio), Gina Lollobrigida (la Fée) et Nino Manfredi (Gepetto). Poursuivi par deux malfaiteurs qui en veulent à son argent, Pinocchio se réfugie chez la Fée. Il y est rejoint (6e).

19h30 LES GRANDS FILMS
Rak. Drame psychologique écrit et réalisé par Charles Belmont, avec [illegible]. [illegible]

21h30 LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE
Bilan de la Conférence fédérale-provinciale sur l'énergie et l'économie.

22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
« Des [illegible] » [illegible]

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h30 NOUVELLES PROVINCIA-LES ET SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
« Le Prince Rakoczi ». Dramatique d'Henri Noguères réalisé par Karoly Mark, avec Laios Balazsovits, Philippe March, Virag Dory et Ferenc Bessenyei. Au XVIIIe siècle, la Hongrie accepte mal la domination autrichienne. Une révolte éclate et un notable hongrois demande au prince Rakoczi d'en prendre la tête. Il refuse par fidélité à l'Empereur mais envoie une missive personnelle à Louis XIV, lui demandant d'aider la révolte hongroise. Son message est intercepté.

vendredi 11 avril

9h00 EN MOUVEMENT
9h15 MON COIN DE PAYS
9h45 LES ORALIENS
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
« Hérisson ».

10h15 CLAK
« Milieu - bouts ». Réal.: Guy Comeau.

10h30 DÉPART
M. Jean-Marie Lachance, directeur général de « Vacances-famille », traite de la situation des voyages chez nous, des agents de développement qui ont joué un rôle dans le tourisme des classes de gens qui voyagent.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Suzanne Langlois savoure des ris de veau au crabe

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
« Une famille en pays sauvage ». Extension familiale dans les Territoires du Nord-Ouest canadien. Narrateur: Bertrand Gagnon.

12h00 MINI-FÉE
« Un papa d'occasion »

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Normand Kélog, Fabien [illegible], Claire Cyr[illegible] et Jean-Pierre Manseau. Réal.: Alex Page

13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« La femme est-elle bien dans son ventre? » « La Grossesse » 3e partie. L'accouchement [illegible]. [illegible] les docteurs André A[illegible], hôpital [illegible]. [illegible] Madeleine [illegible] Saint-Vincent-de-Paul, Sherbrooke, Michel J[illegible], Jeanne Roy, le infirmier[illegible] Jitka Vojtecky, CHU de Sherbrooke. Interviews: [illegible]. Chronique [illegible] avec Madeleine Arbo[illegible]. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA ●
La Victoire alliée en Europe et en Asie. Documentaire réalisé par Suzanne Baron. L'empire nazi s'effondre [illegible] par son allié [illegible]. Le monde effaré fait le [illegible] des morts, des ruines et des haines accumulées (Fr.)

16h00 BOBINO
16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
17h00 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. « Le Cauchemar d'Angela » Une adolescente est amenée à la Cour juvénile où Consuelo travaille comme bénévole. La jeune fille ne veut parler à personne et manifeste de l'hostilité envers les hommes. Elle est inculpée de vol à l'étalage.

18h00 ACTUALITES 24
19h00 POUR TOUS
Le Grand Secret. Documentaire réalisé par Gérald Calderon, avec la voix de Pierre Fresnay, d'après une enquête de Raymond Cartier. Compte rendu de l'état des recherches scientifiques sur les origines de la vie en 59 (Fr. 59).

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Véronique Leflaguais, Robert Maltais, Marthe Nadeau et Serge Thériault. Danielle, amoureuse, décide de rendre jaloux l'élu de son cœur. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.

21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'après Mazo de la Roche, écrivain canadien. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gisèle Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. Le fils de Finch a quitté le foyer. Ernest critique les opinions de Renny, enoncées dans un petit film tourné par Christian. Le vieux Renny, revit toutes ses aventures amoureuses qu'Ernest vient de lui reprocher. Réal.: John Trent.

22h00 DOSSIERS
« Questions de vie ou de mort » (3e de 4). Émission consacrée à ceux qui soignent les malades Michel J[illegible] discute avec des médecins, des infirmières et des personnes œuvrant en milieu hospitalier. Recherches: Fabienne Julien. Réal.: Claude Sylvestre

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIA-LES ET SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
La Part des lions. Drame policier écrit et réalisé par Jean Larriaga, avec Robert Hossein, Charles Aznavour, Raymond Pellegrin et Michel Constantin. Un écrivain retrouve un ami d'enfance devenu expert en effraction de coffres-forts. Son activité fournit à l'écrivain l'occasion d'imaginer la mise au point d'un cambriolage. Le spécialiste s'empresse de mettre l'idée à exécution (Fr. 71).

Ciné-club
dimanche 30, 23 h 45

Le Français d'aujourd'hui
dimanches 30 mars, 6 et 13 avril

Vedettes en direct
mardi 8, 20 h 30

« Chronique d'Anna Magdalena Bach »

Chronique d'Anna Magdalena Bach sera présentée à **Ciné-club**, le dimanche 30 mars à 23 h 45. Datée de 1967 et réalisée par Jean-Marie Straub, cette biographie musicale allemande a pour interprètes Gustav Leonhardt et Christiane Lang.

D'une exceptionnelle qualité sur le plan musical, ce film est le fruit d'une longue et patiente entreprise à laquelle Straub s'est consacré pendant sept ans. Ayant choisi les meilleurs musiciens, orchestres et organistes spécialisés dans l'art classique, ce cinéaste français vivant en Allemagne nous livre une œuvre d'un caractère peu commun.

Seconde et jeune épouse de Jean-Sébastien Bach (père de 22 enfants), Anna Magdalena a évoqué dans un petit livre devenu célèbre la vie d'artiste de son génial mari. De 1721 à 1748, cette confidence unique sur la vie intime de l'un les plus grands créateurs de l'Histoire nous fait part de l'environnement humain, à la fois étrange et familier qui a vu, au jour le jour, se créer une musique dont la perfection même semble, par moments, surhumaine.

Chronique d'Anna Magdalena Bach



L'enseignement du français dans les écoles anglaises

L'application de la Loi 22 suscite tant de questions et de réactions que, pour bien se situer dans l'ensemble, **le Français d'aujourd'hui** présente aux téléspectateurs de Radio-Canada, depuis le 30 mars, un groupe de trois émissions consacrées à l'enseignement du français dans les écoles anglaises.

Le dimanche 30 mars à 16 h 30, le Français dans les écoles anglaises nous offre une rencontre avec le principal de l'école Roslyn à Westmount, M. Bill Hay, et quelques-uns de ses élèves.

Le dimanche 6 avril, l'équipe du **Français d'aujourd'hui** se rendra à l'école Elmgrove Elementary, de Ville Saint-Laurent, une autre école du Protestant School Board of Greater Montréal, où un groupe des élèves anglophones de la région qui étudient le français par immersion. Les invités à cette émission seront M. Steve Zakaib, principal de l'école, et trois de ses élèves, Denise Bongard, Guy Cohen et Fabienne Marcil.

Pour clore cette trilogie sur le Français dans les écoles anglaises, le réalisateur Paul Leduc présentera le dimanche 13 avril une table ronde animée par Henri Bergeron et consacrée à l'enseignement de la langue seconde.

On retrouvera autour de l'animateur M. Marcel Fox, directeur général du Protestant School Board of Greater Montréal; M. Michel Audet, directeur de l'enseignement de l'anglais à la Commission des écoles catholiques de Montréal; M. Gilles Lefebvre, linguiste et professeur à l'Université de Montréal, ainsi que Mme Alison Cobban d'Anglejan, psychologue.

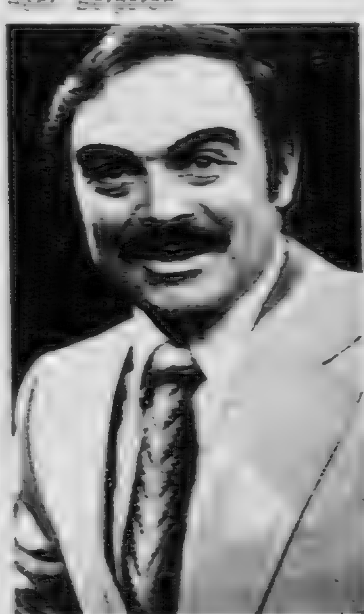
Ces trois émissions permettront aux téléspectateurs de se faire une opinion sur l'enseignement du français dans les écoles anglaises, catholiques ou protestantes. Il arrive souvent qu'on discute beaucoup sans trop savoir. Ce supplément d'information n'a pas la prétention de mettre tout le monde d'accord au sujet de la Loi 22 mais tout au moins d'éclairer une situation actuellement très confuse.

F. C.

M. Steve Zakaib



Henri Bergeron



Emmanuelle chante

Emmanuelle est véritablement ce genre d'interprète qui donne [illegible] d'un spectacle et à laquelle son public a le droit de demander n'importe quoi... ou presque.

Emmanuelle sera l'invitée de **Vedettes en direct** le mardi 8 avril à 20 h 30. Les téléspectateurs de Radio-Canada auront l'occasion d'entendre quelques-uns des plus grands succès d'Emmanuelle ainsi que plusieurs de ses nouvelles chansons. Elle interprétera les Chansons d'autrefois, Ça commence doucement, le Pont fragile, *Ma chanson*, Si t'aimes pas la vie, le Monde à l'envers et Et c'est pas fini.

Parmi les membres de l'équipe de ce **Vedettes en direct**, nous retrouvons Cyril Beaulieu (direction musicale), Philippe Lamarche (direction technique), Hervé Bibeau (prise de son), Jean-Marie Vincelette (éclairage), Jocelyn Joly (décor), Normand Dupont (script-assistant) et Raymonde Boucher (réalisatrice).

Une voix d'or, de belles mélodies entraînantes et une présence de scène ensorcelante, voilà Emmanuelle.

Emmanuelle



9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Au cinéma ».
9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Pas aussi bête ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Poitrine ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Monik.
10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs : Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Daniel Cadet, Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Jacqueline Barrette, Raymond Plante et Louise St-Pierre. Musique: Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.
10h15 TUKTU
« Tuktu et le grand kayak ». Tuktu observe, avec impatience, son père et le constructeur de kayaks. Il a grande envie de couper le bois et d'utiliser le foret à archet.
10h30 DÉPART
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette offre à Jean Coutu un flétan en cocotte.
11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et Michèle Rossignol. François va porter ses lettres de créance à sa Majesté Eric XIV sans se douter que le vieux roi n'est autre que le grand-père de celle qu'il aime
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Le Capitaine Blood ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Danielle Oddera et Roberto Medile; Johnny Farago et Martine Deno; Danielle Mayer et Claude Lord, danseurs: Christine Charbonneau et Roger Joubert. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. Le Service cytologie-Québec, avec le docteur Alexandre Meisels, cyto-pathologiste et directeur de ce service qui vise à renseigner les femmes sur les moyens de dépistage du cancer du col utérin. — Table ronde avec des assistés sociaux: l'indexation au coût de la vie pour leurs prestations d'aide sociale — Le voyage de Thérèse L'Ecouteur, mère célibataire de 27 ans, qui a fait un tour d'Europe avec son fils de 5 ans. — Un revenu de $100 par semaine pour des mères de famille demeurant à la maison: une pétition adressée au gouvernement provincial. Animatrice: Micheline Archambault. Recherches: Colombe Métivier. Réal.: Michel Mercier.
14h30 CINÉMA
Ne nous fâchons pas. Comédie policière réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Jean Lefebvre, Mireille Darc et Michel Constantin. Un ancien truand reçoit la visite de deux de ses amis d'autrefois qui le chargent de récupérer une forte somme auprès d'un de leurs débiteurs. Il se rend chez ce dernier où il se trouve face à face avec un homme armé (Fr. 65)
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
« L'Ogre Macrominus ».
17h00 DANIEL BOONE
« Les Béquilles »
18h00 ACTUALITES 24
19h00 PRINCE NOIR
« Perdu » (1re de 2).
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal, Jean Besré, Paul Cambo, Claude Gensac, Jacques Dufilho, José Luccioni, Claudia Dia Coste, Catherine Wagelern, Alain Doutey, Nicole de Sally et André Batisse. N'étant pas intéressé à aller à Versailles, Luc en décide de visiter Paris tout seul. Il rencontre Leon, un clochard. Réal.: Claude Désorcy.
20h00 « LES OREILLES » MÈNE L'ENQUÊTE
Comédie réalisée par André Melançon, avec Daniel et Jean-Guy Bondu et autres. Des gamins de la Petite Bourgogne ramassent une [illegible] pour s'offrir un poste de radio amateur. S10 disparaissent « Les Oreilles » prend l'enquête en main. Production: ONF
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Emmanuelle. Elle chante « Les Chansons d'autrefois », « Ça commence doucement », « Le Reel facile », « Ma chanson », « Si t'aimes pas ta vie », « L'idée de t'aimer », « Le Monde à l'envers » et « Et c'est pas fini ». Réal.: Raymonde Boucher.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Anne Pauzé, Claude Préfontaine, Roland Bédard, Reine France, Roland D'Amour, Daniel Gadouas, Louise Gamache, Antoinette Giroux, Manon Bernard, Nicole Leblanc et François Tassé. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Anim.: Pierre Nadeau. Reporters-interviewers : Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste : Pierre Leduc. Réal. : Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Poy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
Faisons un rêve. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry, avec Jacqueline Delubac, Raimu et Arletty (Fr. 48).

9h00 EN MOUVEMENT
9h15 MON COIN DE PAYS
9h45 LES ORALIENS
10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau « Le Hoquet »
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« Emile organise une vente »
10h30 DÉPART
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Pour Jean Lapointe, Juliette prépare une soupe à l'oignon et une queue de bœuf
11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
« Le Dernier des Mohicans » [illegible]
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Roland Guay. « La Réponse de Frontenac ». À la tête d'une trentaine de [illegible]
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Tex Lecor, Marylène [illegible] Langford et Roger [illegible] Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue avec Fernand Ouellette auteur du « Journal dénoué » Son cheminement littéraire, culturel, spirituel. Interview: Françoise Faucher. Réal.: Robert Séguin
14h30 CINÉMA ●
L'Automne Comédie dramatique réalisée par Marcel Hanoun avec Michel Lonsdale et Tamia. Un réalisateur et la monteuse visionnent les séquences du film « Juliette sacrifiée ». Petit à petit, les plans s'ordonnent dans l'esprit du réalisateur. La création de l'œuvre définitive se prépare, ponctuée de réflexions sur l'art (Fr. 72)
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « La Boule de cristal ». Fantoche s'émerveille de ce qu'il voit dans son télescope. Farfelu lui présente une boule de cristal [illegible] de Picotine. Participation de François Tassé [illegible] Guy L'Ecuyer et Guy Beauregard [illegible]
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Chango, gardien du trésor Maya ». Aventures de Chango, un petit singe-araignée recueilli par un petit garçon maya habitant les ruines de Tulum, au Yucatan.
18h00 ACTUALITES 24
19h00 SYLVISSIMA
Documentaire réalisé par Claude [illegible] Production: ONF.
20h00 LES « TROUBLES » DE JOHNNY
Satire réalisée par Jacques Godbout [illegible] Production: ONF.
20h30 LES FILLES, C'EST PAS PAREIL
Des adolescentes de 14 à 16 ans [illegible] Réal.: Hélène Girard. Prod.: ONF.
21h30 ACTUALITES MAGAZINE
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, André Ménard, Christiane Tremblay et [illegible] Claude Labrecque. « Le Camping: le camping est-il accessible [illegible]
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
Un caïd. Drame écrit et réalisé par Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay et James Fox. Dans un camp de concentration japonais, en 1945, dix mille prisonniers s'efforcent de survivre et un Américain est parvenu, à force d'astuce, à se créer une situation privilégiée malgré la surveillance d'un officier anglais. Il s'adjoint les services d'autres prisonniers dont un aristocrate britannique qu'il sauve un jour de l'amputation d'un bras (USA 65).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PEPINOT ●
« Pépinot au temps de la Grèce antique » (3e de 4).

9h30 YOGI L'OURS
[illegible]

11h00 CONNEXION
Émission qui permet de stimuler la créativité des jeunes. Animateurs: Geneviève Guérin et François Blain. Recherches: Raymond Plante. Réal.: James Dormeyer.

[illegible] POLY A VENISE
Avec Thierry Missud, Isabelle Mis[illegible] Espressate et Marc Cassot. Le Circus Americanos est [illegible] par la police. Juanito est triste. Il regrette José, son ami [illegible] ne réussit pas à le distraire.

10h30 LASSIE
« [illegible] ». Ce qui à [illegible] entre Lassie et [illegible] prend des propor[illegible]

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Tennis sur table ». Du Howard [illegible] High School de Château[illegible] de tennis sur table [illegible] Commentateur: [illegible] Analyste: Jacques [illegible]

[illegible] SPORTHÈQUE
« Les Jeux d'hiver du Canada ». Les faits saillants des Jeux du Canada, qui ont eu lieu à Lethbridge, en Alberta. Meilleures performances des médaillés d'or. Commentateurs: Pierre Dufault, Ca[illegible] B[illegible]

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
« Au bout du chemin ». Trois générations de femmes [illegible] encore l'épopée de la colonisation de terres à bois. Émma Samson, sa fille Adrienne [illegible] ses petites-filles [illegible] de Saint-Prosper. Interviewer: [illegible] Sainte-Marie. Réal.: Pierre G[illegible]

15h00 FILM JEUNESSE
À communiquer

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
L'Invité de la chance. Aventures, avec Mark Ward, Sheryl V[illegible], [illegible] Brown et Bernard [illegible]. Trois enfants [illegible] mai[illegible] de démolition.
La Cabane [illegible], pays de Québec. Sept enfants et une famille de chats. Le père veut noyer les chatons. [illegible] découverte d'une cabane qui semble [illegible] les chatons. Le [illegible] est [illegible]
[illegible]

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Calimero se fait des [illegible] ». « Les Aventures merveilleuses de Signor Franco Ca[illegible] ». « [illegible] ». « C'en est trop pour Jacquot » et « Un perroquet très mauvais ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « [illegible] » « [illegible] ». « Dans les [illegible] ».

[illegible] L'ŒIL APPRIVOISÉ
La création artistique chez les adolescents. « Monde moderne ». Les mille feux de la ville offrent plusieurs thèmes susceptibles de favoriser les créations décoratives. La fabrication du papier et les beautés plastiques du monde industriel. Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby.

[illegible] TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Nouveau Parti démocratique.

[illegible] LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Capitals de Washington [illegible] les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, [illegible] et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel G[illegible] et Gaston [illegible]

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Comédie policière réalisée par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. « Échec à Vidocq » 1814 — Louis XVIII est sur le chemin du retour. Le ministère de la police est sens dessus dessous. Vidocq [illegible] les dossiers des nouveaux maîtres qu'il se les [illegible]. Son enquête le mène en Bretagne où il découvre une [illegible] les émigrés.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
La Grande Catherine. Comédie réalisée par Gordon Fleming, avec Jeanne Moreau, Peter O'Toole et Zero Mostel, d'après la pièce de Shaw. Un représentant de l'ambassade britannique en Russie demande audience auprès de l'Impératrice Catherine. Celle-ci trouvant le jeune homme de son goût, tente d'en faire son amant. Il refuse d'abord carrément (Brit. 68).

dimanche 6 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« L'Arche ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé André Beauchamp. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
« Le temps est venu ». Invité: Raymond Bernard, grand maître et légat suprême pour tous les pays de langue française de l'Ordre rosicrucien A.M.O.R.C. en France. Intervieweur: Jean Perreault. Réal.: Paul Leduc.

11h30 SONS ET BRIOCHES
André Bernard, trompettiste, et Réjean Poirier, organiste, jouent la Sonate en ré majeur (Purcell), le Choral, extr. de la Cantate no 147, « Réjouis-toi, mon âme » (J.-S. Bach), le Concerto en ré majeur (Torelli), et le Concerto no 1 (Haendel). Annonceur: André Hébert. [illegible] veillée.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Visage de l'agriculture: un producteur de lait industriel. Commentateur: Gustave Larocque. Réal.: André Desbiens. — Chronique horticole: les fleurs de Pâques (tulipe, jacinthe, lys), avec Antonin Leheau. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. Bilan agro-alimentaire du Québec (8e): les cultures industrielles, avec Jean-Guy Roy. L'assemblée des producteurs de pommes de terre. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.

13h00 D'HIER À DEMAIN
« Portrait - poème pour Leonor Fini ». Documentaire réalisé par J.E. Jeannesson. Le peintre Leonor Fini consent à ce qu'un journaliste tente de percer son mystère. Elle parle de son enfance, de ses phantasmes, de son affection pour les félins, du somptueux décor naturel qui l'entoure, des hommes, de son goût des costumes, des déguisements, etc. Quelques-unes des voluptueuses toiles de l'artiste.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
« [illegible] » Compétition internationale de saut à ski sur tremplin de 70 mètres du mont Sainte-Anne, à Québec. Commentateur: Gérard Potvin. Réal.: Jean-Claude Houde, de Québec.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« Le Français dans les écoles anglaises ». Film réalisé à l'école Elmgrove Elementary, à Ville Saint-Laurent. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Barbeau, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h45 LE 19e, CE ROMANTIQUE
« Millet ». Documentaire réalisé par Frédérique Mégret. Millet, malgré « L'Angelus », est un des meilleurs portraitistes du 19e siècle, dont les peintures plébéiennes, souvent piquées, furent encore plus souvent imitées. Narrateurs: Jean Négroni et Paule Emmanuele.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Une affaire de muscles ». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Gialipeau, Gisèle Schmidt, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, Louise Laparé, Jacques Thisdale, Jean-Pierre Chartrand, Robert Rivard, Robert Gravel et Gaétan Girard. Influencé par son ami Raymond, Clément traverse une crise de « culturisme », d'engouement passager pour la force physique. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
La Superfrancofête. Les grands moments de cette première mondiale de la francophonie en fête, qui réunissait, l'été dernier, 25 pays francophones d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et d'Asie pour célébrer le 1er Festival international de la jeunesse. Réal.: James Dormeyer.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
À guichet fermé: Je l'aimais trop. Comédie satirique en trois actes de Jean Guitton, mise en scène et réalisée par Jean Dumas. Une charmante fleuriste, un jour, a la confirmation d'être trompée par son amant. Elle décide de le tuer. Un client de passage est témoin du meurtre. Laissé seul dans la boutique, il finit par apprendre que la victime trompait la fleuriste avec sa propre femme. Mais voilà que l'amant n'est pas vraiment mort... Distribution: Camille Ducharme, Ghislaine Paradis, Yves Corbeil, Georges Carrère, Roger Joubert, Anne Pauzé, Roger Michael et Roger Garceau. Musique originale de François Morel.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB MAGAZINE
« La Cinémathèque québécoise ». M. Robert Daudelin, directeur général, nous en fait l'historique. Interviews avec Mmes Roxane Glasberg, adjointe à la conservation, et Michèle Beaudin, responsable de la Photothèque. Animateur: André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

23h15 CINÉ-CLUB
Chronique d'Anna Magdalena Bach. Biographie musicale réalisée par Jean-Marie Straub, avec Gustav Leonhardt et Christiane Lang. Anna Magdalena, seconde épouse de J.-S. Bach — qui eut 24 enfants — évoque la vie d'artiste de son mari, de 1721 à 1748, date de sa mort. Vie difficile et tourmentée. Musique de Bach: oratorios, cantates, pièces d'orgues, Magnificat, Passion, chants funèbres (All. 67).

lundi 7 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien François. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « L'Incendie ».

9h30 L'UNIVERS DE SYLVIE
« Empires disparus ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Christine.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion [illegible] et Mario Desmarais (le Réveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Fernande Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis secs ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et René Cyr. « La pirate prend le téléphérique ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette reçoit Guy Boucher, qui lui offre du jambon en saupiquet.

11h30 MINOS 5
Coincé dans un banc de corail, Kip Young est sauvé par un homme-grenouille. Que fait cet homme dans ces parages éloignés où l'Intrépide effectue une mission secrète?

12h00 CHER ONCLE BILL
« Une soirée mouvementée ».

12h30 LES COQUELUCHES
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Invités: Martine et Jacques Hustin. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: **Colette Devlin.**

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard

14h30 CINÉMA ●
Le Manoir des suspects. Drame policier réalisé par Rudolf Zehetgruber, avec Dietmar Schönherr, Helga Sommerfeld et Gustav Knuth. Un inspecteur est trouvé étranglé dans un cabaret avec, autour du cou, une cordelette de nylon. Scotland Yard prend l'affaire en main et aboutit au manoir d'un vieux lord ruiné qui loue des chambres pour survivre. Les hôtes qu'il héberge composent un éventail de personnages étranges, tous membres du conseil d'administration d'une firme pétrolière (All. 63)

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. « Terreur dans la brousse ».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 GENIE EN HERBE :
"Petit Séminaire vs St-Pierre no 2".

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Le Métier de cascadeur ». Délima et Bertha sont en pâmoison devant Stony Curtis. Les dames de St-Granit sont invitées à participer à un concours dont le prix leur assurera la présence de Stony comme « esclave » pour une journée complète. Bertha et Délima s'y [illegible] avec enthousiasme.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec [illegible], Yves Létourneau, Claude [illegible], Hubert Noël, Benoît Girard, France Berger, Béatrice Picard, Jacques Brouillet, Jean-Pierre Masson, Jacques Godin et François Tassé. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Reynald Boisvert. Avec [illegible], Yolande Roy, Gilbert Comtois, Yvan Canuel, Guy Provost, Bondfield Marcoux, Roger Lebel, Jacques Lorain, Jean-Louis Paris, Rose Rey-Duzil, Louise [illegible] et Gisèle Trépanier. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Simon Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et [illegible]: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 BRIGADE SPÉCIALE

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

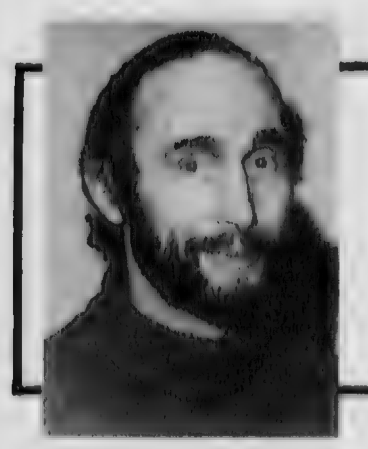
22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 LES SIX FEMMES D'HENRY VIII



5. Catherine Howard. Après l'annulation de son mariage avec Anne de Clèves, Henry VIII est à nouveau sans héritier mâle. Le duc de Norfolk a une nièce de 16 ans, Catherine. Il conçoit le projet de faire d'elle la cinquième épouse d'Henry VIII. Avec Keith Michell, **Angela Pleasance**, Patrick Throughton, Ralph Bates, S. Prebble et Bill Riley.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB
de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

EMPLOI DE SEMENCES AYANT ÉTÉ ENDOMMAGÉES PAR LES GELÉES

Le taux de germination moins élevé des semences provenant de grains récoltés après les gelées d'automne ne devrait pas être compensé par un plus gros taux d'ensemencement à l'acre. Voilà ce que déclarait M. Les McLean, spécialiste en céréales attaché au ministère de l'agriculture de la Saskatchewan.

Il est important d'abord de vérifier les taux de germination des grains de semence prévus pour les semailles de printemps. Dès que vous connaîtrez le taux de germination exact, vous devrez alors considérer les points suivants: si le taux de germination est inférieur à 60%, il serait préférable de faire une légère compensation pour les grains qui ne germeront pas ou si possible, trouver d'autres semences; si le taux est supérieur à 60%, il n'y aura pas d'avantage à accroître la quantité semée à l'acre — ceci ne garantirait pas de meilleurs rendements et pourrait conduire à d'autres problèmes.

De toute façon il est important de se rappeler que les semences ayant été endommagées par les gelées sont plus faibles que les autres et doivent être déposées dans l'humidité mais le moins profond possible dans le sol.

Des expériences faites à Regina avec des grains ayant gelé à l'automne, ont démontré que des grains semés à un pouce de profondeur avaient donné une germination de presque 100% comparé à 75% lorsque enterrés à 3 pouces de profondeur.

Les jeunes plants provenant de semences endommagées par les gelées étant plus faibles que les autres sont donc plus susceptibles à la pourriture des racines et de la tige. Il est donc recommandé à ceux qui, n'ayant pas le choix, emploieront des semences endommagées par les gelées, de traiter leurs semences avec un fongicide recommandé et approuvé contre ces infections. Plus de renseignements à ce sujet peuvent être obtenus de votre représentant régional de l'agriculture.

LE CHARBON DE BOIS SERT À L'AGRICULTURE

L'emploi du charbon de bois en agriculture est une pratique qui ne date que d'une vingtaine d'années. Ce produit deviendra peut-être aussi populaire auprès des agriculteurs qu'il ne l'est aujourd'hui pour les amateurs de plein air.

Le charbon de bois actif appliqué aux racines peut protéger les fraisiers transplantés dans un sol qui a été traité auparavant avec des herbicides.

Une nouvelle technique se sert du charbon de bois pour absorber et neutraliser les résidus d'herbicides de façon à entraîner la destruction des mauvaises herbes sans endommager les fraisiers.

Lors d'un projet de recherches réalisé à la station d'Agassiz sous la direction de M. J.A. Freeman, trois herbicides (pronamide, diphénamide et simazine) ont été éprouvés séparément et ensemble à titre de traitement des fraisiers avant transplantation.

Certains fraisiers non traités ont servi de témoins alors que d'autres ont été pralinés; c'est-à-dire que les racines ont été trempées dans une boue composée de deux livres de charbon de bois actif mélangé à un gallon d'eau. Le charbon de bois a aussi été ajouté à la solution de repiquage à base d'acide phosphorique.

Le pronamide a détruit les graminées sans réprimer les mauvaises herbes dicotylédones (à feuilles larges) et a endommagé les fraisiers non traités. Les dommages étaient beaucoup moindres chez les plants pralinés.

L'addition de diphénamide ou pronamide a permis de lutter plus efficacement contre les graminées et les mauvaises herbes dicotylédones. Les fraisiers traités au charbon de bois ont bien survécu, tandis que les plants témoins ont subi des dommages. Le rendement des plants ayant reçu du pronamide et du pronamide-diphénamide avait également tendance à augmenter.

La simazine a été efficace contre les mauvaises herbes. Les fraisiers traités ont survécu à ce puissant herbicide, mais non les autres.

Une application mixte simazine-diphénamide a réprimé efficacement les mauvaises herbes, mais le charbon tendait à diminuer l'efficacité de ce mélange d'herbicides.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

A Toronto au début de la semaine, les quelques taures et boeufs étaient en demande et se sont vendus 2$ plus cher que la semaine précédente.

La vente des vaches a été très active et leurs prix montaient de 2$ du cent livres. Les quelques taureaux ainsi que le bétail d'engrais et d'élevage sont demeurés à prix stables.

Les prix des agneaux étaient fortement à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 39$ à 41$, ventes à 41$80;

Taures cat. A 1-2, 36$ à 38$, ventes à 39$20;

Vaches cat. D 1-2, 24$ à 25$, des ventes atteignant 26$;

Taureaux — bon, 24$ à 26$, ventes à 27$.

Les prix des porcs légèrement à la hausse variaient de 50$75 à 52$95 clôturant à 51$15.

Les agneaux de saison se vendaient de 90 à 120$ du 100 livres sur pied.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les quelques animaux de boucherie sur le marché a été très forte et les prix augmentaient de 50c à 1$50 du 100 livres. Les animaux d'engrais ainsi que ceux pour l'élevage se vendaient à prix stables à l'exception des boeufs d'engrais de 750 livres et plus dont les prix augmentaient de 1$ à 3$ comparativement à la semaine précédente.

Les boeufs de boucherie peu nombreux au début de la semaine voyaient leurs prix s'élever de 50c à 1$ vers le milieu de la semaine. Les vaches D 1-2 se vendaient à prix stables mais clôturaient 1$ à 1$50 à la hausse.

Les taures se vendaient généralement à prix stables, quelques ventes étaient cependant 50c plus cher que la semaine précédente.

REÇU CETTE SEMAINE

1,800 animaux de boucherie comparativement à 3,300 l'an dernier. 300 veaux comparé à 400 l'année précédente. 11,650 porcs contre 20,500. Aucun mouton et agneau cette semaine, 500 ont été vendus à cette date l'année dernière. Les prix des porcs variaient de 46$25 à 47$25 clôturant jeudi à 46$49.

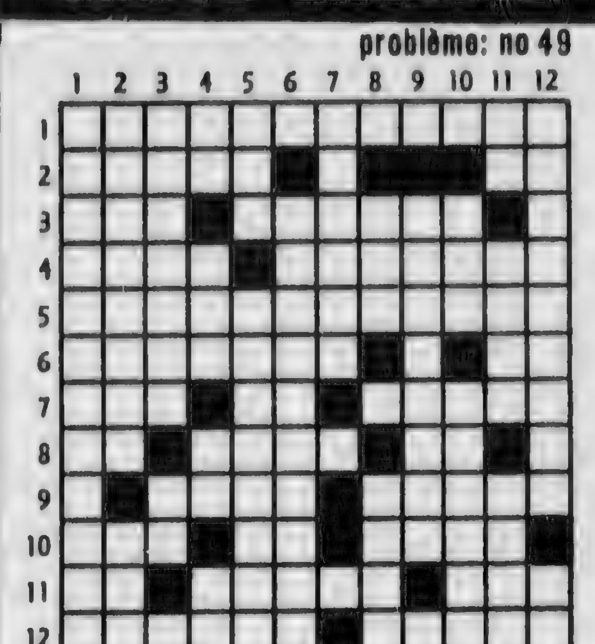
Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 400 au Manitoba, 240 en Ontario et 50 aux Maritimes.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en août 1975	70$90	plus	4$05
Porcs sur pied en août 1975	45$50	plus	1$75
Boeuf sur pied en août 1975	39$87	plus	1$02

MOTS CROISÉS

problème: no 49

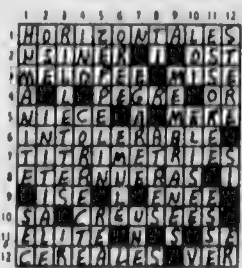


HORIZONTALEMENT

1- Formation de pigment.
2- Cuvette émaillée dans laquelle on lave la vaisselle. -- Possessif.
3- Maladie cryptogamique des plantes. -- Assemblage.
4- Golfe formé par la mer de Chine méridionale. -- Provoquas l'ionisation.
5- Se dit d'un ouvrier spécialisé dans la production d'ornements dessinés en architecture (pl.).
6- Démentirais. -- Coups de baguettes.
7- Venus au monde. -- Notre - Seigneur. -- Partisan.
8- Préfixe. -- Vieille. -- Infinitif.
9- Unir. -- Ecroulement.
10- Terre entourée d'eau. -- Du verbe "rire". -- Château des pays de la Loire.
11- Obtenu. -- Peuple de langue gaélique. -- Première femme.
12- Acceptes ce qui est offert. -- Individus.

VERTICALEMENT

1- Attribuer à une chose inanimée les sentiments, le langage d'une personne.
2- De la Côte - d'Ivoire. -- Parcourue des yeux.
3- Bohémiennes. -- Laize.
4- Pronom personnel. -- Grande étendue d'eau salée. -- Bradype. -- Sans préparation.
5- Epoque. -- Mâcherai et avalerai.
6- Bagatelles, sottises.
7- Petites pièces en saillie pour maintenir une autre pièce.
8- Lié. -- Astuce.
9- Petit muscle peaucier qui s'attache aux commissures des lèvres.
10- Point cardinal. -- Donner les couleurs de l'arc - en - ciel.
11- Squelette. -- Donné de l'air. -- Amas de neige.
12- Endroit où commence une chose. -- En matière de.







D'UNE RÉGION A L'AUTRE

notre-dame

REUNION ANNUELLE DU COMITE CULTUREL

Dimanche dernier après-midi avait lieu la 2e réunion annuelle du Comité Culturel de Notre-Dame-de-Lourdes.

Un grand nombre de personnes de Lourdes y assistaient, ainsi que des membres du sous-comité de St-Léon et du Comité Culturel de St-Claude.

Après un mot de bienvenue, le président Raymond Delaquis, sortant de charge, donna ses impressions après ses deux années de travail, et sut donner de sages directives au nouvel exécutif de 75-76. Le procès verbal et les rapports furent donnés par les secrétaires, puis ensuite, l'assemblée eut la chance de faire l'évaluation du travail accompli jusqu'à présent et d'offrir de bonne grâce des suggestions de travail pour l'année prochaine.

Après l'élection, M. Roger Rey nous entretint de sa voix charmante, en nous chantant plusieurs belles chansons choisies de son répertoire. La parole fut alors donnée à M. Olivier Tremblay, coordinateur de Français au Bureau du Ministère de l'Education. Il traita de l'éducation française, mettant pression sur les droits que nous donne le Bill 113.

Il expliqua, par des exemples, comment peut être appliquée cette loi. Comme toute autre loi en d'autres domaines, il faut que des services soient ajoutés pour qu'elle soit effective. Une période de questions suivit.

Pendant le café, on a pu admirer les nombreuses peintures à l'huile et les pièces d'Art et Métier exposées avec goût dans le corridor et l'Auditorium. On fit aussi connaissance avec M. Pronovost, le Voyageur, ainsi qu'avec la Reine des Franco-Manitobains.

Mme Thérèse Vulgnier

ste-anne

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-ANNE

Lyle Hannah, gérant de Eastman et orateur invité s'adressait à plus de 125 personnes réunies au Centre Culturel pour le banquet précédant la réunion annuelle de la Chambre de Commerce le mardi 25 mars. M. Hannah voulait nous expliquer surtout comment une corporation industrielle aiderait à créer à Ste-Anne une atmosphère propice au développement progressif, continu mais contrôlé. Les questions pertinentes soulevées par son discours prouvèrent l'intérêt des personnes présentes.

Gérard Archambault, à titre de président de la Chambre de Commerce, ouvrit la réunion annuelle et eut l'occasion de nous faire part du travail accompli au cours de l'année écoulée par la C. de C. Voici un résumé des activités depuis mars 1974:

- LA JOURNEE CHAMPETRE, qui fut un succès d'organisation sinon d'argent. A l'avenir, plus d'emphase sera mise sur la participation de toute la famille;

- LES CARTES ROUTIERES DU MANITOBA, commandées et distribuées;

- CONTRAT RENOUVELE AVEC "RICE SPORTSWEAR" pour le loyer de l'atelier de couture;

- DEUX REUNIONS ORGANISEES POUR LE PUBLIC une pour discuter des taxes et permis d'affaires, l'autre pour étudier la corporation industrielle à Ste-Anne. (La charte de la corporation fut reçue cette année après trois ans de travail dans ce domaine);

- LE PROJET DU "LOW RENTAL HOUSING" qui resta immobile jusqu'à ce que la C. de C. décide de prendre la chose en main. Quatre maisons furent complétées suite aux pressions faites.

- UNE LETTRE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVES ainsi qu'un abonnement gratuit au "Petit Courrier" pour un an et un bottin des hommes d'affaires.

- DES DEMARCHES POLITIQUES CONCERNANT L'EMPLACEMENT DE LA ROUTE #12. Une pétition est en circulation à l'effet de garder cette route là où elle passe actuellement.

Au temps de l'élection, les cinq personnes proposées par le comité de nomination furent élues par acclamation à l'exécutif. Ce sont: Messieurs Gérard Perrin, Gilles Nault, Denis Legal, Gabriel Arbez et Armand Mercier. Félicitations et bonne chance!

Gérard Archambault quitte à regret son poste avec la C. de C. La présidence de la SFM occupera beaucoup de ses loisirs, Gérard croyant fermement que "quand on s'engage, on s'engage avec l'idée d'accomplir quelque chose". Une telle détermination va certainement produire des résultats positifs.

Un dernier mot du président: "La Chambre de Commerce est active en autant que les commerçants s'impliquent et donnent à leur exécutif du pain sur la planche. Aux citoyens qui auraient des suggestions, des questions ou des projets, prière de s'adresser PAR ECRIT à votre Chambre de Commerce qui promet de s'occuper de votre affaire."

Alma Perreault

transcona

SHOWER A L'EGLISE

La L.F.C. organise présentement le "shower de l'église" qui aura lieu le dimanche après-midi 20 avril de 2h à 4h, au Centre Culturel l'Assomption. Toutes les dames et demoiselles seront les bienvenues. Comme prévu, les cadeaux garniront un coffre en cèdre pour fin de tombola à l'automne.

REUNION L.F.C.

La prochaine réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mercredi 9 avril à 8h au Centre Culturel l'Assomption. Au programme on discutera de la possibilité d'une affiliation prochaine à la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises. Les invitées d'honneur seront Mme Aurore Cormier, représentante du Conseil Diocésain L.F.C. et Mme France Lemay, de la section Basilique Cathédrale, qui feront la mise au point au sujet de la FFCF.

île-des-chênes grande-pointe

Heureux retour à M. et Mme Léopold Trudeau de la paroisse, qui se rendaient en voyage en Colombie-Britannique pour y visiter leurs parents et amis.

Bon voyage à Mme Béatrice Beauchemin, qui est allée rendre visite à son frère, Dollard Jeannotte, à Vancouver; ainsi qu'à M. et Mme Léopold Bonneteau, accompagnés de leur fille, Mme Denis Beauchemin, d'Ile-des-Chênes, qui eux aussi se rendaient à Vancouver pour y visiter plusieurs de leurs enfants, frères et soeurs.

Sincères condoléances aux parents et amis de M. Frank Williamson de la Villa des Chênes, dont les funérailles eurent lieu la semaine dernière.



LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
DEMANDE D'UN ARRÊTÉ OU D'ARRÊTÉS HAUSSANT LES TAUX DU GAZ FAITE PAR INTER-CITY GAS UTILITIES LTD.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que le 18e jour d'avril 1975, à 10h a.m., au Elk's Hall, 32-51, rue Tupper Sud, Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Services Publics entendra la demande de Inter-City Gas Ltd. pour un arrêté ou des arrêtés haussant les taux que la Compagnie demandera pour le gaz vendu aux consommateurs des régions de concession desservies par la Compagnie, en raison d'une hausse des coûts du gaz fourni à la Compagnie par la Trans-Canada Pipe Lines Limited, tel qu'approuvé par l'arrêté TG1-75 du Conseil National de l'Energie, et effectif le 1er avril 1975.

L'augmentation accordée à la Trans-Canada Pipe Lines Limited, sous TG1-75, augmentera le coût moyen du gaz pour les consommateurs résidentiels de la Compagnie, d'environ $3.40 annuellement, si la hausse est imposée à ces consommateurs.

La Compagnie demande d'imposer à ses clients que la hausse du coût qui, à son tour, sera demandée de payer à la Trans-Canada Pipe Lines Limited.

Toute personne désirant faire des représentations ou témoigner sera entendue.

Donné ce 26e jour de mars 1975

F. C. Tapley, secrétaire
Commission des Services Publics
Province du Manitoba

MOTS CACHES

11 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	F	L	E	M	E	L	B	M	E	C	R	E	T	I	N
2	R	E	E	O	I	D	E	R	F	T	T	A	N	O	E
3	I	C	B	I	D	E	T	N	M	R	E	I	S	R	S
4	O	A	A	N	E	L	L	E	D	A	T	I	C	T	U
5	V	R	R	E	L	E	G	A	M	U	A	H	C	C	E
6	E	G	A	R	A	G	A	M	N	M	R	O	A	O	S
7	D	E	C	O	R	A	T	I	F	A	U	C	M	A	S
8	E	T	S	A	E	T	E	C	O	T	R	A	I	N	O
9	T	A	P	O	N	I	R	A	E	I	I	R	S	R	U
10	T	P	R	G	E	O	N	L	S	S	A	T	O	E	P
11	E	T	N	E	G	N	A	T	A	M	R	O	L	L	L
12	N	E	G	A	S	S	A	P	I	E	F	N	E	L	E
13	E	I	D	N	U	L	E	T	F	M	I	N	O	I	S
14	U	S	I	T	E	U	I	L	E	T	E	N	Y	A	S
15	R	O	D	E	R	E	E	S	R	E	G	R	E	M	E

Amical
amitié

Bidet

Camisole
carton
chaumage
citadelle
coutelas
crétin
cristal

Decoratif
délégation
devoir

Emblème
émerger
endurcir

Garage
gater
géant
général
grâce
grappe

Intime

Lundi

Maille
maison
minois
moine

Natter

Octroi
osseuse

Passage

Roder

Sapeur
saynete
scarabée
société
souplesse

Tangente
tapon
teneur
train
traumatisme
trèfle

Vedette

Usité

REPONSE: ELIMINATOIRES

st-eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE
par Léon Ménard, c.s.v.

DANS L'BON VIEUX TEMPS

(suite)

A St-Eustache, les cultivateurs louaient de grands morceaux de terre pour la culture du foin. On le coupait à la faucheuse qu'activaient des chevaux. Chez M. Joseph Ménard, il y avait quarante-deux vaches à traire, matin et soir. L'aînée des filles, Denisa, travaillait à la fromagerie. Le fromage se vendait bien 6c la livre et le lait 35c le cent livres. Aimé fréquentait l'école tant bien que mal. Même s'il était d'âge scolaire, durant le temps des gros travaux, il ne quittait pas la maison. Il s'efforçait ensuite de rattraper le temps perdu. A cette époque, aucune route, ni chemin carrossable; seul un sentier permettait de circuler d'un endroit à l'autre. Avec son frère Josaphat, il attelait une paire de boeufs à un rack de foin et ils s'aventuraient dans le sentier. Un hiver, Josaphat a fait jusqu'à 54 voyages de foin.

A la maison, on ne vivait que des produits du jardin et de ce qu'on pouvait acheter. La douzaine d'oeufs coûtait 8c comparativement à 95c de nos jours; le savon se vendait alors 3c la livre contre 25c l'unité maintenant. A Winnipeg, on s'approvisionnait de farine blanche, de sucre, de mélasse, de sel, enfin du strict nécessaire. Un tel voyage durait de 4 à 5 jours. On n'avait comme moyen de locomotion pour les randonnées que les boeufs attelés à une charrette, de poursuivre M. Ménard.

Aux dires de M. Jean Allarie, qui ne peut réussir avec de la coopération? Pour construire une maison, on organisait une corvée. On coupait les billots; on les équarrissait à la hache. Le bousillage était vite fait et le tout était blanchi à la chaux. On montait des pièces de 30 pieds par 20 pieds au milieu de laquelle on installait un poêle à quatre ponts. Comme mobilier, il y avait une table, un lit et quelques chaises. Au rez-de-chaussée, il n'y avait qu'une seule pièce; les parents y dormaient en bas. La femme de la maison rangeait le rouet; c'était un instrument très utile car les tissus se fabriquaient à la maison. Elle confectionnait également des couvertures et des couvre-lits avec des retailles. On fabriquait aussi des vêtements, des chaussures, des bottes, des souliers pour le travail et aussi des souliers "de boeuf"; ces derniers avaient des semelles très épaisses et ne servaient que pour les grandes circonstances, aller à la messe le dimanche, par exemple, tandis que les bottes indiennes se portaient pour vaquer aux travaux de la ferme. Ces bottes étaient très glissantes; il fallait être prudent, car il arrivait souvent de glisser et de tomber sur le dos. L'automne, dit bien M. Allarie, quand le froid commençait à sévir, on calfeutrait portes et fenêtres avec des guenilles. L'hiver, tôt le matin, avec une température de 35 à 40 degrés au-dessous de zéro, on frissonnait de tous ses membres en allumant le feu. Par contre, c'était l'bon temps et on était très heureux.

Chez M. Adélard Beaudin, il y avait deux vaches laitières; sa femme fabriquait du beurre pour subvenir à la famille. Elle écrémait le lait à la cuiller dans les premières années. Elle conservait la crème dans un endroit frais jusqu'à ce que la quantité soit suffisante pour fabriquer le beurre. Elle mettait sa crème dans un récipient d'un gallon et la brassait aussi longtemps qu'elle n'était pas devenue du beurre; l'après-midi y passait pour quelques livres de beurre. Elle le conservait ensuite au frais dans un puits. Les années suivantes, elle a fait l'acquisition d'une écrémeuse. Il arrivait avec la graisse des animaux, que notre voisine fabriquait du savon mou du pays qu'elle entreposait dans une remise. On s'en servait pour faire les lavages et les travaux de nettoyage. Pour ne pas être incommodé par des maux divers, on faisait bouillir l'eau avant de s'en servir. L'eau potable était rare à St-Eustache. Les gens se servaient d'une cuve et d'une planche à laver pour faire la lessive, de raconter Mme Elzéar St-Cyr. L'hiver, ils faisaient fondre la neige dans un grand récipient à couvercle sur le poêle.

Les vieilles gens ont beaucoup travaillé pour améliorer leur terre inculte. Ils trimaient dur sans se plaindre. Souvent, le matin, bien avant le lever du soleil, ils étaient à la besogne et le soir c'était jusqu'à la noirceur. L'hiver, ils s'occupaient de couper du bois, de le fendre en bois de chauffage. Au Jour de l'An se tenaient les réunions familiales auxquelles participaient les nombreux enfants et petits-enfants. A cette occasion, les gens étaient heureux de voir leur grande table entourée de toute la famille. Les "vieux" ont toujours su nous égayer de leurs chansons et de leurs historiettes. Si l'on a oublié le "charleston" des années de 1920, on a conservé longtemps les danses carrées et la gigue. Les veillées canadiennes ont été longtemps à l'honneur chez nous.

Le village de St-Eustache (on avait donné au village de St-Eustache, le nom de "Les Grands Liards", à cause d'un islet de liards géants situé à peu près à un demi-mille au sud-ouest du village actuel) n'a pas tellement augmenté en population depuis 1930. Par contre, si l'on songe à la famille d'Adjutor Picard qui faisait partie de l'agglomération paroissiale et qui a vécu sur une ferme située à sept milles du village, nous nous rendons compte que la paroisse en elle-même est vaste. En premières noces, M. Picard avait épousé Mlle Clara St-Germain. Ils ont eu cinq enfants dont quatre vivent encore. Une de ses filles, Mme Harry Hogue demeure à Saint-François-Xavier, Man. En deuxième alliance, en 1918, il a épousé Mlle Marie Houde, fille d'Alfred Houde et de Philomène Lachance. De ce mariage sont nés sept enfants. La famille entière s'est retirée au village en 1948. Le père et la mère reposent maintenant au cimetière paroissial.

(à suivre)



LA VERITE

Le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit; en ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les oeuvres qu'elle renferme sera consumée.
(Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 10).

Poème

CE QUE J'AI À DIRE

Mon frère
J'ai besoin de toi
Pour te dire
Ce que j'ai à dire
Je te demande donc
De ne pas t'en aller
De ne pas te dérober
De ne pas me fuir
Car ce que je t'apporte
Peut te servir à quelque chose
Je sais bien
Que je ne suis pas le seul
Qui ait perdu la faculté de communiquer
Ouvre-moi les portes de ton coeur
Laisse-moi y entrer
Car ce que je t'apporte
C'est du secours
C'est du courage
Pour pouvoir continuer à lutter
Mon frère
Laisse-moi puiser des forces en toi
Nourris-toi de mes forces aussi
Ne t'endurcis pas
En face de moi
Car je viens en ami
Car je viens
Les mains jonchées de compréhension
Et mon âme
Aussi bien que la tienne
Aspire à la communion
Mon frère, à quoi bon faire semblant?
Nous avons vraiment besoin
D'appui
Pour pouvoir mener de front
Cette vie difficile
A quoi bon faire semblant d'être fier?
Que ne demandons-nous qu'on nous aide?
A quoi bon rester dans l'inimitié
Si nous sommes logés à la même enseigne?
Mon frère
J'ai besoin de toi
Pour te dire
Ce que j'ai à dire
Je te demande donc
De ne pas t'en aller
De ne pas te dérober
De ne pas me fuir
Car je viens en ami
Et ce que je t'apporte
Peut te servir à quelque chose.

JOAQUIM LUIS DUVAL

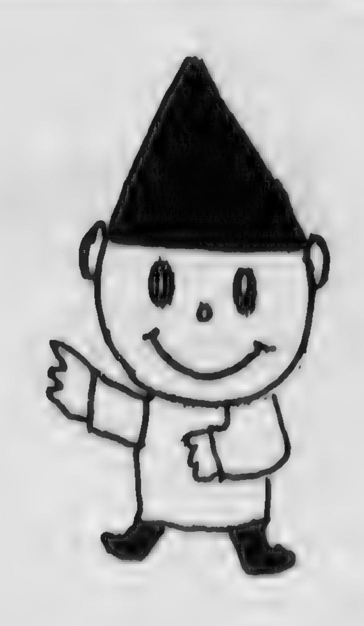
(Nous devons à madame Paule Jegues, de Winnipeg, de nous avoir transmis cinq poèmes dus à la plume de JOAQUIM LUIS DUVAL, qui vit au Brésil. Celui-ci est le premier, originairement écrit en portugais).

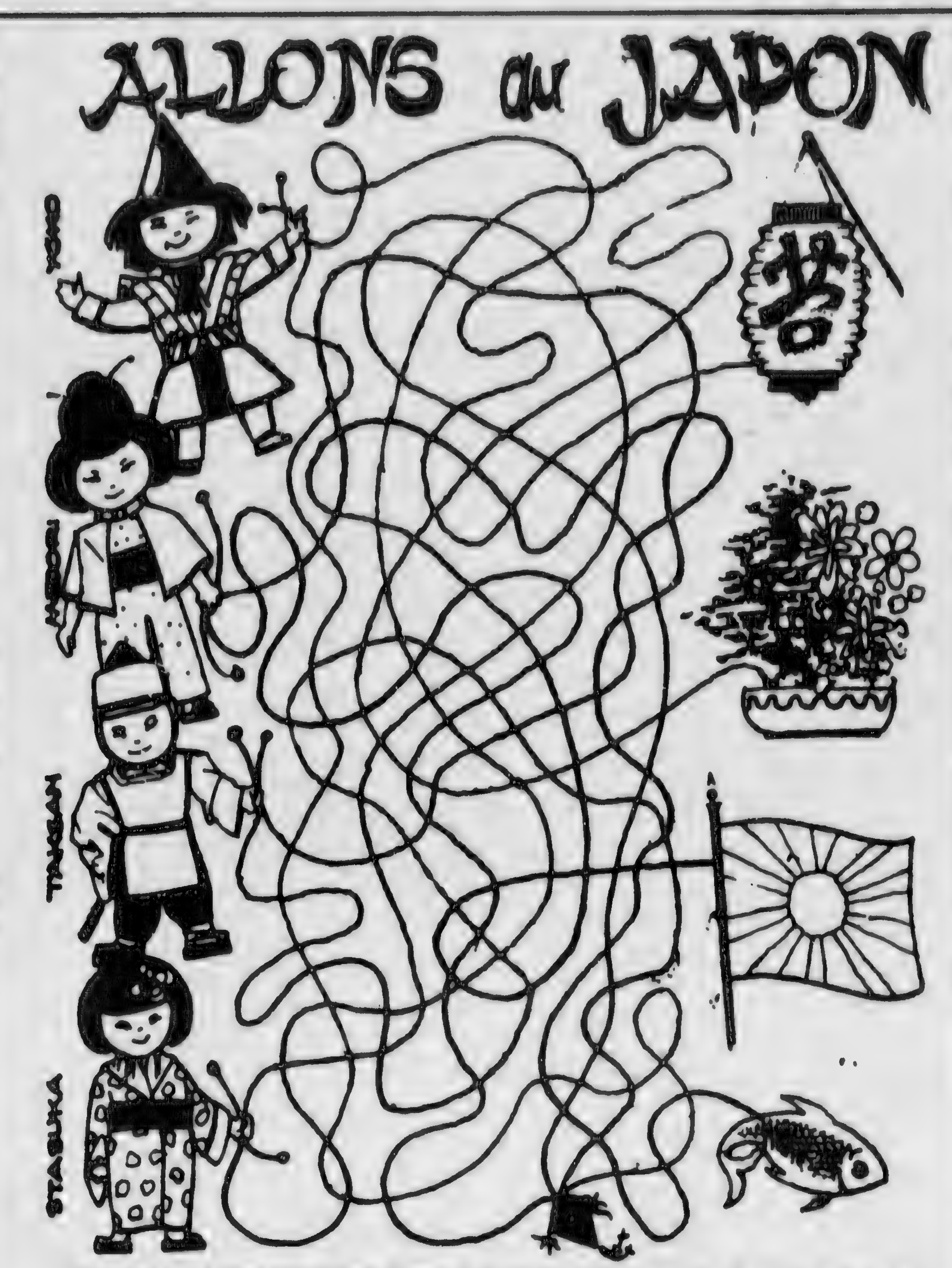
CALENDRIER SCOLAIRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AVRIL		1	2	3	4	5
6	7 JOUR 5	8 JOUR 6	9 JOUR 1	10 JOUR 2	11 JOUR 3	12
13	14 JOUR 4	15 JOUR 5	16 JOUR 6	17 JOUR 1	18 JOUR 2	19
20	21 JOUR 3	22 JOUR 4	23 JOUR 5	24 JOUR 6	25 JOUR 1	26
27	28 JOUR 2	29 JOUR 3	30 JOUR 4		MARS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	MAI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Le Petit Coin

Attention !!
La semaine prochaine je lance mon grand concours des printemps.
Donc surveille bien ta page....
Bicolo





Voici quatre de nos petits amis japonais. Comme toi, ils aiment s'amuser et colorier. En suivant les lignes qu'il y a dans ce jeu, chacun de nos amis a trouvé deux choses qu'il voit souvent dans son beau pays. Peux-tu, toi aussi, réussir ce jeu ?

TOUT EN "OU"

Tous les mots correspondant à ces définitions se terminent par OU. Si aucun ne te manque en moins de trois minutes, bravo!

1– Un parasite ....
2– Une pierre ....
3– Enveloppe verte de la noix ....
4– Bois précieux qui a donné son nom à une couleur ....
5– Oiseau de proie nocturne ....
6– Oiseau dont le cri annonce le nom ....
7– Fermeture de porte ....



Réponse : Le printemps.

10 MOTS CACHÉS en 88 LETTRES

C	R	O	L	A	T	P	I	S	M	A
T	U	R	I	B	A	R	T	B	A	V
I	M	P	E	R	M	E	A	B	L	E
P	A	G	U	I	S	A	X	U	A	R
L	F	R	S	K	O	U	P	F	D	S
U	E	P	A	R	A	P	L	U	I	E
I	H	X	O	T	R	E	M	P	E	J
E	L	O	N	D	E	E	N	E	I	H

IMPERMÉABLE - PLUIE - MALADIE - PARAPLUIE - ABRI - TREMPÉ - ONDÉE - PRÉAU - AVERSE - LIEU

LES CONTRAIRES

Avec la première lettre des contraires de ces mots, trouve un proverbe.

AGITÉ — SE SOUVENIR — LUMINEUX
BAS — VIVANT — Stalagmite
DEMANDER — LIMITÉ — RÉUSSIR
Propre — INFÉRIEUR — DEHORS
HIVER — LARGE — SÉPARER
MÈRE — LONG
PLEURER — AIMER — Lui

CHARADE

Mon premier est un animal domestique, mon second est le contraire de beau, mon tout est une maison d'été.

REPONSE: Cha – lait
Chalet

Elle est de retour parmi nous!



Il est inutile de te présenter la Corneille: tu as sans doute déjà vu ce gros oiseau tout noir, aux reflets violets. On la trouve dans toute l'Amérique du Nord; elle s'adapte partout, car elle est peu difficile sur le choix de sa nourriture.

La Corneille niche dans les arbres, tant les feuillus que les conifères. Son nid est solidement fait de branchages, feuilles et chiffons. En avril, la femelle y pond cinq oeufs verdâtres à points bruns. Au bout de 18 jours, d'affreux poussins noirs sortent des coquilles; ils sont si voraces qu'ils mangent leur poids de nourriture chaque jour! Les parents les nourrissent surtout d'oeufs frais volés aux autres espèces; viennent ensuite des insectes, des souris, des poussins, des grains...

En fait la Corneille mange à peu près de tout, jusqu'aux poissons morts sur les grèves! Elle cause des dégâts importants dans les récoltes (surtout les récoltes de blés d'Inde, et laissez-moi vous dire que les épouvantails n'effraient pas oiseau aussi rusé!) elle n aux oiseaux chanteurs en at quant leur progéniture. Mai: ne faut pas croire que c'est animal uniquement nuisib elle détruit une grande quan té d'insectes, sauterelles et vi blancs...

Dessinons

1 2 3 4 5 6

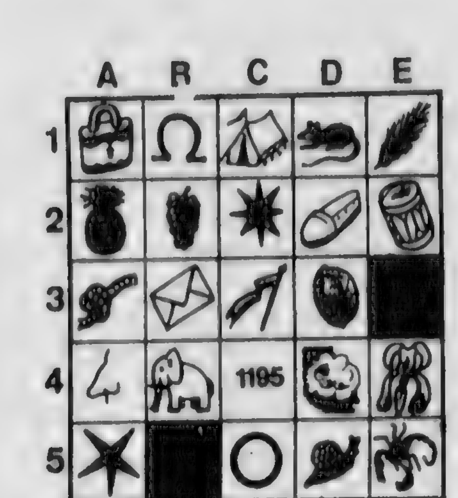
Un Policier

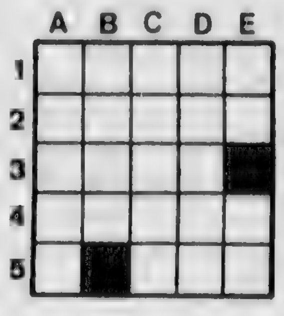
Mimi la souris

Ma petite souris
S'appelle Mimi
Elle est bien jolie
Chaque nuit
Le chat, Mistigris
Le bandit,
Entre dans notre logis.
Dans le coin favori
De notre petite amie.
Il la veut à midi
Pour la manger en rôti.
Si cela arrive, tant pis,
Mon histoire sera finie.

TOUT EN "OU": 1. Pou. — 2. Caillou. — 3. Brou. — 4. Acajou. — 5. Hibou. — 6. Coucou. — 7. Verrou.







Place dans les cases de la petite grille les initiales des mots représentés par les dessins dans la grande grille.

Hachis

Un repas de nos Ancêtres

Recettes de Bicolo

Il me faut:

Ingrédients:

2 cuillerées à table de beurre.
1 oignon.
2 tasses de restes de boeuf cuit, coupés en dés.
4 pommes de terre.
1 boîte de bouillon ou consommé.
Sel et poivre.

Récipient:

Une casserole assez grande.

Temps:

De 20 à 30 minutes.

Quoi Faire:

1. Je coupe la viande en cubes
2. Je tranche l'oignon.
3. Je pèle les pommes de terre et les coupe en dés.
4. Dans la casserole, je fais fondre le beurre.
5. J'y fais revenir l'oignon rapidement.
6. J'ajoute la viande, et je la fais brunir seulement quelques minutes.
7. Je verse le bouillon. S'il n'y a pas assez de liquide pour couvrir, je complète avec de l'eau.
9. J'assaisonne.
10. Je couvre, et je laisse mijoter à feu doux jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites.

(le hachis est meilleur avec du ketchup, des marinades et du bon pain frais).

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

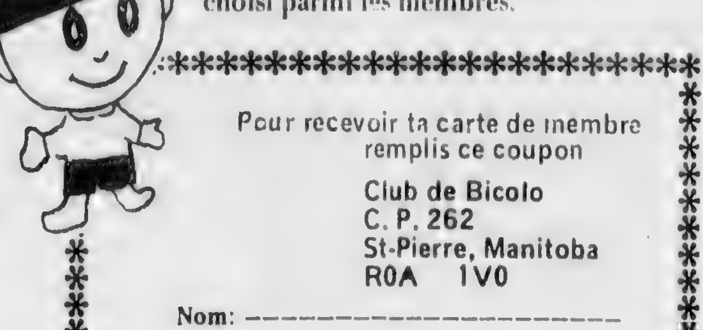
2707 – Alice Dacquay, St-Boniface, Man.
2708 Paule Alain, St-Laurent, Man.
2709 Marc Faucher, Richer, Man.
2710 Marcel Buissé, St-Boniface, Man.
2711 Francine Bergeron, St-Boniface, Man.
2712 Norman Forest, St-Malo, Man.
2713 Jocelyne LeBlanc, Domremy, Sask.
2714 Darleen Nolette, Ste-Agathe, Man.
2715 Charles Gerardy, Transcona, Man.
2716 Brenda André, Ste-Anne, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 856 — Albert Préfontaine, 11 ans
C.P. 53
Lisieux, Saskatchewan

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— Grade: ————

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

M. Adolphe LEMOINE

Le samedi, 15 mars 1975 est décédé, à l'hôpital Général de Morris, M. Adolphe Lemoine, époux de Ida Lemoine (née Dorge) de Ste-Agathe, Manitoba. M. Lemoine était âgé de 81 ans. Né à Ste-Agathe le 20 septembre 1893 il y vécut toute sa vie. M. Lemoine prit une part active dans les organisations de la localité.

Plusieurs années il se dévoua comme commissaire d'école puis comme conseiller de la municipalité Ritchot. Il était aussi Chevalier de Colomb. Outre son épouse, Ida Lemoine, le défunt laisse dans le deuil quatre fils: Paul, Joseph, et Marius de Ste-Agathe, Etienne de Lorette; deux filles, Soeur Marguerite Lemoine, S.N.J.M., de Notre-Dame-de-Lourdes et Mme Albert Brisson (Rachel) de Ste-Agathe, vingt-deux petits-enfants, une soeur Mme Rose Comeault de Letellier, une belle-soeur Mme Antoinette Lemoine de Saint-Boniface.

Le service funèbre, dirigé par le Salon Funéraire Desjardins, fut concélébré en l'église de Ste-Agathe le 19 mars, par M. l'abbé David Roy, curé, assisté des Pères Aurèle Lemoine, o.m.i., curé de St-Laurent, Gérard Clavet, c.s.v., curé de St-Léon, Emilien Dorge, o.m.i., curé de Keewatin, Ont., Victor Bilodeau, o.m.i., curé de Letellier, Jean-Paul Aubry, o.m.i., du Précieux-Sang, des abbés Lucien Roy, curé de Notre-Dame-de-Lourdes et de George Swoboda, curé de La Salle. La chorale de la paroisse, assistée d'un groupe de religieuses S.N.J.M., de l'abbé Paul Deschênes et du Frère Jules Comeault, c.s.v., dirigée par Soeur Agathe Dorge, S.N.J.M., faisait les frais du chant. Mme Louise-Anna Brémault touchait l'orgue.

L'épître fut lue en français par M. M. Comeault, neveu du défunt. L'homélie de circonstance fut donnée en anglais et en français par le Père Aurèle Lemoine, o.m.i., autre neveu de M. Lemoine. Les porteurs, MM. Emmanuel, Léopold, Gérard et Samuel Lemoine, Richard Ollivier et Gilles Dorge étaient aussi des neveux. Martin Lemoine portait la croix. Norman et Paul Brisson ainsi que Claude, Marc et Jean-Pierre Lemoine, tous petits-fils du défunt servaient.

REMERCIEMENTS

Madame Adolphe Lemoine et sa famille désirent remercier sincèrement les paroissiens de Sainte-Agathe, tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathies à l'occasion du décès de M. Lemoine. Merci pour votre présence aux funérailles, pour offrandes de messes et prières ou pour l'envoi de fleurs et de messages télégraphiques ou autres. Un merci spécial aux concélébrants, à la chorale et à l'organiste, aux religieuses S.N.J.M. venues en si grand nombre. Merci enfin à La Ligue des Femmes Catholiques pour le goûter servi après les funérailles.

Anne-Marie Robert

M. Emile MÉNARD

Le vendredi 7 mars 1975, à l'hôpital Victoria, est décédé, à l'âge de 70 ans, M. Emile Ménard de Fannystelle.

Outre son épouse bien-aimée, Eva (née Morissette), le défunt laisse dans le deuil un fils, Roland, de Paisley, Ontario; une fille, Estelle (Mme Aurèle Lachance) de Winnipeg, et huit petits-enfants. Il laisse aussi cinq frères, Joseph, Ernest, Louis et Jean, tous de Fannystelle, et Gabriel de McCreary; quatre soeurs, Mme Elizabeth Godin de Fannystelle, Mme Marguerite Lavigne, Mlle Madeleine Ménard et Mlle Suzanne Ménard de Winnipeg. Notre défunt, Emile, fut accueilli en Paradis par ses deux parents, un frère, Henri et deux soeurs, Mme Antoinette Lavigne et Mme Marie Godin.

Les prières furent récitées au salon Desjardins, le dimanche soir 9 mars, et encore en l'église de Fannystelle le lundi après-midi 10 mars, suivies de la messe des funérailles à 3 heures. Le Révérend Père Lechasseur, O.M.I., curé de Fannystelle, chanta la messe assisté de M. l'abbé F. Labonté, curé de Haywood. La famille avait demandé comme porteurs MM. Claude Guyot, Laurin Painchaud, Georges Ménard, Richard Morissette, Harold et Robert Lachance. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS

Mme Eva Ménard, Estelle et Roland désirent remercier bien sincèrement le Père Raphaël Lechasseur, O.M.I., et M. l'abbé Florent Labonté qui ont célébré la messe des funérailles, les servants de messe, les porteurs, ainsi que la chorale de Fannystelle, sa directrice, Soeur M.-Anna Ruest, et l'organiste, Mme Fernande Lofto.

Un merci non moins sincère s'adresse aux parents et amis de la famille pour toutes leurs prières, offrandes de messes, fleurs et tout autre témoignage de sympathie offert lors du décès de leur cher époux et père. Merci enfin aux dames qui ont organisé le goûter servi après les funérailles, et à toutes celles qui ont contribué envers cette délicieuse collaboration.

CORRECTION

Nous regrettons l'erreur qui s'est glissée dans le décès de Monsieur Georges-W. Carroll. On aurait dû lire qu'il laissait aussi dans le deuil deux arrière-petits-enfants.

Mme Délia FONTAINE

Paisiblement, le 17 mars 1975, au Centre Hospitalier Taché, est décédée, à l'âge de 85 ans, Mme Délia Fontaine, née Laplante. Elle fut précédée dans la tombe par son mari Philias en 1943, et par une fille, Mme Thérèse Robert, en 1944. Elle laisse dans le deuil cinq fils, Rosaire, Emile (Jerry), Edmond et Daniel, tous de Saint-Boniface, et l'abbé Edouard Fontaine de Basile, Louisiane; quatre filles, Mme Cyril Sabourin (Marie-Claire), Mme Arthur Dupuis (Yvonne), toutes deux de St-Boniface, Mme Eric Wilton (Jeanne) de Medley, Alta, Mme Dolorèse de Timmerman de Burnaby, C.-B.; 32 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants; un frère, Edouard, de Vancouver, C.-B.; deux soeurs, Rosilda Vermander, de Montréal, P.Q., et Mary Rankin, de Spokane, Washington. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Des prières, suivies de la messe des funérailles, furent récitées le mercredi 19 mars, à 7h p.m., en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de la Cathédrale, le 20 mars, à 10h a.m.

Les porteurs furent MM. Rhéal Dupuis, Réal Sabourin, Léopold Sabourin, Maurice Fontaine, Roger Fontaine et Brian Fontaine. La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille Délia Fontaine désire exprimer ses plus sincères remerciements à l'égard de ceux qui ont voulu partager leur deuil à l'occasion du décès de Mme Délia Fontaine (née Laplante) le 17 mars 1975, à l'âge de 85 ans. Un merci tout spécial à Mgr Hacault, qui a célébré la messe des funérailles, accompagné de l'abbé Edouard Fontaine, fils de Mme Fontaine, de la Louisiane. Merci à tous les membres du clergé, à la chorale, aux parents et amis, et un gros merci tout spécial au personnel du Centre Hospitalier Taché, qui a si bien soigné notre chère Maman. Votre participation, vos offrandes de messes, votre présence et vos souhaits ont été pour nous une source de consolation.

MA MERE

Qui soutenait ma tête et retenait ma vie
Quand mon berceau brûlait de mes fièvres d'enfant?
Qui promettait le monde à ma rêveuse envie?
C'est ma mère! . . . Une mère à toute heure est suivie
D'un ange à la main pleine, au rire triomphant!

Quand elle eut délié ma langue à la prière,
Qui battait la mesure à mes douces chansons?
Sur mon livre muet qui versa la lumière?
C'est ma mère! Une mère ouvre notre paupière,
Au feu de ses regards, moi j'ai lu mes leçons.

Quand elle vieillira – Dieu! N'est-ce pas un rêve? –
On me dit qu'elle aura bientôt des cheveux blancs;
Qu'elle s'inclinera comme un jour qui s'achève,
Cette mère! . . . A son coeur nous prenons tant de sève!
Dis, que ce sera triste à voir ses pas tremblants!

Si tu veux, nous irons où l'on trouve les roses,
Pour lier une fleur à chacun de ses jours,
Nous irons dans un bois sombre et loin, si tu l'oses,
Et nous la retiendrons par tant de belles choses,
Qu'à force d'être heureuse, elle vivra toujours. . .

LES QUILLES
(Age d'or '75)

Ceux qui ont vu la joute des trois parties de quilles entre la Ligue des Quilles "La Vérendrye – âge d'or '75" et la Ligue des "Empress Old Timers" au salon de quilles, au 614, rue Des Meurons, le 18 mars, en raffolent encore de joie. Jean Poitras, pour La Vérendrye, et Bill Tucker, pour les Empress, ont respectivement abattu: 178, 179, 186 = 543, et 172, 206, 165 = 543.

CLASSEMENT:

EMPRESS: ALLÉE: (1)				TOTAL
Carl Van	115	154	179	448
R. Rimmer	118	127	149	394
J. Ayres	175	156	143	474
Ted Hnatuk	173	156	180	509
Handicap, 330				(2155)
(3)				
Ed. Schultz	152	139	144	435
Joe Joyce	141	194	200	535
Joe Wirvin	176	155	140	471
Bill Tucker	172	206	165	543
Handicap 324				(2308)
(5)				
Mike Onel	164	121	139	424
Lorne Boucher	105	131	166	402
Stan Townsend	163	164	139	466
Gord Anderson	169	169	135	473
Handicap 318				(2083)
(7)				
Ed Jones	140	170	146	456
Jack Patrie	144	171	136	451
John Eslinson	149			149
Peter Stolash		132	164	296
Dave Hilderman	145	155	163	463
Handicap 513				(2328)
Total points (40 1/2) pinfals				(8874)
LA VERENDRYE: ALLÉE: (2)				
B. Mathez	146	132	124	402
R. Lavallée	131	155	127	413
A. Chalas	139	114	146	399
H. Nollette	109	152	148	409
Handicap 468				(2091)
(4)				
L. Beaudry	160	158	170	488
L. Chatelain	156	154	135	445
L. Loiselle	169	154	168	491
U. Bélanger	141	125	166	432
Handicap 474				(2330)
(6)				
J.-P. Laberge	147	125	158	430
W.-J. Fortier	197	124	173	494
W. St-Laurent	148	158	124	430
J. Poitras	178	179	186	543
Handicap 360				(2257)
(8)				
N. Jubinville	166	127	114	407
F. Ayotte	140	127	139	406
N. Laberge	95	138	142	375
Maurice Laberge	198	152	158	508
Handicap 549				(2245)
Points total (46 1/2) abattu				(8923)

Nous avons "l'âge". . . mais pas beaucoup d'or! Qui nous aidera? "La Vérendrye" rencontrera de nouveau les "Empress" (aux EMPRESS LANES), mercredi le 26, à 13h30.

Maurice Laberge

******

Quelle différence y a-t-il entre une repasseuse et un cheval?

– C'est que la repasseuse a les fers aux mains et le cheval les fers aux pieds.

LE CLUB HORACE DU FOYER VINCENT tiendra un

THÉ-BAZAR

le 12 avril, de 2h à 8h p.m.

Bienvenue à tous



ANNONCES CLASSÉES

tél. : 247-4823

Assurances FOREST

AUTOPAC et tous les services de l'assureur

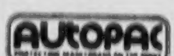
160, rue Marion — 247-8434

9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers

390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051

CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE





MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains



Objectif premier

Qu'y a-t-il de plus important que l'avenir de votre famille? Remettez les choses à leur place respective en traçant un programme d'assurance sérieux. Communiquez avec moi dès aujourd'hui.

Louis J. Carrière
1261, rue Main
Bur. : 589-4331
Rés. : 253-2381



La Métropolitaine
ou l'avenir, c'est tout de suite

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY

AVOCATS ET NOTAIRES

L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE

500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
— 942-5263 —

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253-2564

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Chiropractiens

Rendez-vous Tél: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3

Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites 253-0117
50, Baie Penticton R2J 1S9

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

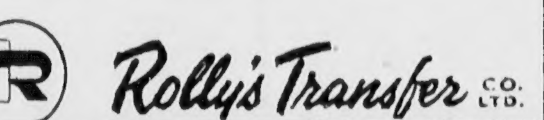
PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

on demande

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : O.T. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

27487 — Bonne à tout faire. Pension complète et salaire à discuter.
27478 — Commis au stock, $400.00 à $425.00 par mois.
27479 — Mécanicien de moteur Diesel. Salaire à discuter.
27495 — Cuisinier de mets à la carte, à temps partiel, $2.75 de l'heure.
27302 — Aide ouvrier d'entretien d'atelier, $3.43 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Main-d'œuvre et Immigration
Centre de Main-d'œuvre du Canada
Manpower and Immigration
Canada Manpower Centre

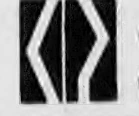
ON DEMANDE

CAISSIÈRE

(à plein temps)

Expérience préférable
Entrée en fonction le 14 avril
Salaire à négocier selon qualifications et expérience

S'adresser par écrit ou par téléphone à :
André Chaput
247-8874



caisse populaire de saint boniface

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS D'INSTITUTIONS EST À LA RECHERCHE D'UN

AGENT D'AFFAIRES

QUALIFICATIONS :

- Avoir terminé une 12e année scolaire
- Posséder au moins 2 ans d'expérience en relations ouvrières
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais — parlé et écrit
- Posséder une certaine expérience dans l'administration d'un bureau.

SALAIRE :

Excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet au :

Secrétaire
Syndicat des Employés d'Institutions
Boîte Postale 112 — St-Boniface
Winnipeg, Manitoba
R2H 3B4

on demande

ON DEMANDE

OPÉRATRICES DE MACHINES À COUDRE

PAULINO SPORTS WEARS
À STE-ANNE

- Avec ou sans expérience

- Donnons la formation au travail

Si intéressée, faire demande maintenant en appelant
Mme Agnès Rivard au 1-422-5745

ou

Si vous demeurez près de St-Malo, appelez l'atelier de St-Malo
1-347-5527
et demandez Adélard Lapointe



L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS

qui ouvre un bureau bilingue à St-Boniface A besoin immédiatement de personnes pour s'occuper des membres existants et pour contacter les personnes choisies à devenir membres.

EXIGENCES :

— Agé de 25 à 50 ans
— Marié
— Bilingue
— XIe année scolaire ou mieux
— Généralement employé
— Une expérience dans les assurances, les fonds mutuels et le monde des finances sera un atout.

NOUS OFFRONS :

— Un emploi à l'épreuve de l'inflation
— Une formation complète
— Des avancements annuels
— Des conditions de travail idéales

Pour une interview personnelle, contactez
Henri A. Labelle
339-9853 de 10h a.m. à 4h p.m. le jour
772-4447 le soir et en fin de semaine.

LE CERCLE MOLIÈRE

COMÉDIEN(NE)

(à plein temps)

– minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le jeu
– expérience en mise en scène
– voir à la formation des jeunes comédiens
– salaire à négocier selon qualifications et expérience
– Entrée en fonction 1er août 1975.

Les candidats devront soumettre leur demande par écrit et inclure curriculum vitae à :

M. Roland Mahé
Directeur artistique
Le Cercle Molière
Case Postale 1
SAINT-BONIFACE (Man.)
R2H 3B4



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COMMISSION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Ottawa, Ontario

La Commission du système métrique est un organisme gouvernemental chargé de coordonner les activités de conversion au système métrique.

DIRECTEUR ADJOINT
Plans des Industries et Services

Traitement : $20,963 – $27,413 — Concours : 5–A–C–013 (70)

FONCTIONS : Rechercher, planifier, et ordonner des plans de conversion au système métrique de vingt secteurs économiques orientés vers les services et le consommateur. Diriger les efforts de six gérants de plans sectoriels, dont chacun est responsable de plusieurs des secteurs précités.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire en génie, commerce, ou gestion de l'entreprise; et une expérience pertinente, comprenant une compétence en gestion et une connaissance des méthodes modernes de planification. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.*

NOTE : Les candidats qui se présentent pour ce concours ont le choix d'être considérés aussi pour les positions de gérants de plan sectoriel.

GÉRANTS DE PLAN SECTORIEL
Secteurs : Transports, Construction, Alimentation, les Consommateurs et les Marchands Détaillants

Traitement : $16,783 – $24,438 — Concours : 5–A–C–011 (70)

FONCTIONS : Participer à l'élaboration de plans généraux de conversion au système métrique dans les domaines suivants :

1) Les industries de transport aérien, par eau, ferroviaire et routier et portant sur tous les aspects du transport universel.
2) Tous les secteurs de l'industrie de la construction, y compris l'architecture, le bâtiment, les ponts et les routes.
3) L'industrie de l'alimentation, comprenant la viande, le poisson, l'horticulture, les céréales et l'industrie laitière.
4) Les services au consommateur, le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, les services fournis aux entreprises, l'économie domestique, les divertissements et les loisirs.

Les postulants doivent coordonner les travaux d'un comité directeur et de quelques comités sectoriels, diriger des séances d'information et des colloques et rediger des rapports et des recommandations.

Ces postes requièrent beaucoup de déplacements à l'intérieur du Canada.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire e[...] commerce ou gestion de l'entreprise et de l'expérience pertinente dans un ou plus des sect[...] aut mentionnés ainsi que de l'expérience dans les techniques de planification des plans de [...] 'aptitude à communiquer de vive voix et par écrit est essentielle. Pour certains postes, la c[...] nce de l'anglais est essentielle et pour d'autres postes, la connaissance de l'anglais et du fr[...] nécessaire.*

*** EXIGENCES LINGUISTIQUES :**

Les unilingues peuvent postuler un emploi bilingue. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commissions ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Envoyez une formule "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre un curriculum vitae à la demande) et retournez à l'adresse suivante AVANT LE 15 AVRIL 1975 :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
17e ETAGE – TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

D'autres postes semblables peuvent être comblés suite à ce concours.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

à vendre

VENTE PRIVEE – STE-ANNE – MANITOBA – Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Village St-Adolphe – Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer: 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

A St-Pierre – Maison spacieuse de 2 ans – "split level". 1,600 pieds carrés. 3 chambres à coucher, salle de couture. Salle de récréation au sous-sol. Salle familiale à l'étage principal. Lot privé d'une demi-acre entouré d'un ruisseau. Prix: $38,500. Composer: 433-7104.
1-480-1 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325
28-785-JNO

à louer

Garçonnière (bachelor suite) au 565 Des Meurons. Réchaud et réfrigérateur. Pour homme. Composer : 269-4680.
49-453-JNO

Appartement à louer avec chambre supplémentaire à la cave. Libre le 1er mai. $160.00 par mois. Tél.: 247-6959, demandez M. Bender.
51-471-51 C

personnel

GARDERIE DE BAMBINS, pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE SEINE désire un bibliothécaire bilingue pour septembre 1975 pour école Ste-Anne. Les intéressés sont priés de faire connaître leur intérêt en écrivant au : Directeur, Ecole Ste-Anne, Ste-Anne, Man.
1-482-1 C

LA PROVINCE DU MANITOBA
requiert des

COMMIS-DACTYLOS

dans différents bureaux du gouvernement.

ÉCHELLE DE SALAIRE :
$4,824 à $6,168 par année.

FONCTIONS : Les responsabilités majeures comprennent ce qui suit : taper la correspondance, des memorandum et des rapports; agir comme réceptionniste; faire du classement et autres fonctions sur demande.

QUALIFICATIONS DÉSIRÉES :

Posséder le cours scolaire secondaire – Une année d'expérience dans un bureau de préférence mais non essentielle. Doit être capable de passer le test de la Fonction Publique en dactylographie, exigeant 40 mots à la minute.

S'adresser par écrit avant le 4 avril 1974 à :



avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PHILOMENE MARIE BERNARD, du village de St-Claude, au Manitoba, épouse de MAURICE LOUIS BERNARD, fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 9 mai 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de mars, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AMBROSE MESSNER, du village de Somerset, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er mai, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de mars, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

PARC WINDSOR

Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L, avec tapis mur à mur. Cave à la grandeur avec salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire. Grand lot boisé.

ST-BONIFACE

Duplex de 11 ans - 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage séparé. Grand lot avec beaucoup d'arbres. Près de toutes commodités.

Pour plus de renseignements appelez J.R. Poirier 284-7750 le jour, 474-2177 le soir.

N.H. ALLAN & COMPANY
270 Lilac, Winnipeg

ST-BONIFACE $29,900
Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher. Salle familiale donnant sur cuisine. Près du parc, des églises et des écoles.

McKague Sigmar
233-2431 ou 256-0468
Bert Sicotte

Vous pouvez encore vous procurer du terrain public GRATIS!

Government Land Digest
C.P. 2217
Norman, Oklahoma 73069

ST-NORBERT
Magasin de quincaillerie et d'accessoires. Chiffre d'affaires de $150,000 par année. Grand logis complètement moderne au 2e. Bonne bâtisse solide en brique et avec sous-sol complet. Idéal pour couple. On demande $45,000 y compris l'aménagement et les appareils. Marchandise extra. Vendrait ou échangerait pour terrain de ferme. Appelez Pierre Pineau : 256-6000, ou J.L. MacDonald: 452-4346.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements de 9 logis toujours loués. En très bon état. Appelez Pierre Pineau: 256-6000.

ALEXANDER AGENCIES
284-5390

NORWOOD FLATS – 900 pieds carrés – 2 chambres à coucher – Hypothèque de 9 1/2 p.c. avec paiement de $138.00 P.I.T.

ST-BONIFACE – 6 chambres à coucher plus 3 au sous-sol – salle à manger – 3 salles de bains – Près de l'école, magasin et autobus – $5,500 comptant.

STE-ANNE – MAN. – Nouveau "split" – 3 chambres à coucher – 1,200 pieds carrés – Garage double – Possession le 15 juin – Seulement $37,900.

ST-VITAL – 1,144 pieds carrés – 1 an – Bungalow de 3 chambres à coucher – Garage attenant – Plein prix: $41,900.

STE-ANNE – MAN. – 1,170 pieds carrés – Bungalow de 4 ans – Seulement $29,700 – Possession le 1er juillet.

ST-VITAL – Sur grand lot avec jardin et beaux arbres – Bungalow de 900 pieds carrés – Cave à la grandeur – $2,500 comptant.

ST-VITAL – 1 1/2 étage – Près de Glenwood – Beau decor – tapis mur à mur – 3 chambres à coucher – $3,000 comptant.

ST-BONIFACE – Duplex très propre – $46,000 – $500 par mois de revenu.

ST-BONIFACE – Grande maison – Chauffage au gaz – Cuisine moderne – $23,000 – Possession sur demande.

Jeanne D'Auteuil 247-2129
Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

NORWOOD – Duplex en très bon état. Stuc. Chauffage: gaz. Près Précieux-Sang. Prix seulement $24,900.

ST-GEORGES – Dans ce beau district, ferme de 320 acres. Terrain très productif. Gamme complète de machinerie. Prix très intéressant.

ST-BONIFACE – Grand duplex. Logis de 6 et 5 pièces. Très bon revenu. Localité idéale. Comptant requis très minime.

Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791


BLOCK BROS. REALTY
842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547

ST-BONIFACE – Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

VOYEZ A LORETTE cette belle maison toute neuve de 1,200 pieds carrés, garage double isolé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle encastrée dans belles armoires, 2 salles de bain, etc.

ST-VITAL – Un an. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine avec armoires en érable et évier double en acier inoxydable. Sous-sol complet.

Pour plus de renseignements appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF À WINNIPEG

ST-PIERRE
Bungalow de trois chambres à coucher, de deux ans, entouré d'arbres et un petit ruisseau, très bien bâti et entretenu, pour plus d'information appeler – Renel à 247-8824 ou 256-6291.

STE-ANNE
Maison de trois chambres à coucher – bien décorée avec garage double, salle familiale avec fenêtre, foyer et tous les extras que l'on peut vouloir. Pour plus d'information, appeler – Renel à 247-8824 ou 256-6291.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
577 RUE DES MEURONS RÉS. 889-0790 BUR. 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA MOBILE 0 JL 62569

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony

ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez
A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

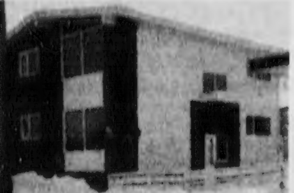

ST-BONIFACE
Bungalow moderne de 2 chambres à coucher. Cave complète. Prix très bas. Idéal pour couple commençant. Appelez Maurice Péloquin.


ST-BONIFACE RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION
1129, Patterson – Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés. : 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322


RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Beau bungalow de 3 ch. à c. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Salle à manger. Gar.


PARC WINDSOR
Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.


RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.

ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.


ST-VITAL – MAGER DRIVE
$49,900
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

Nous avons un client qui désire acheter un bungalow à Southdale ou Parc Windsor.


ST-BONIFACE
Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

Trust Royal

À VENDRE – Trust Royal

Catalogue de maisons à vendre disponible GRATUIT
Appelez :
Maurice P. Blanc 257-0565
Guy M. Savoie 247-5920

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste, maison de revenus – 2 1/2 étages – Logis du propriétaire – 2 chambres à coucher – cuisine 22 x 13' et salon 21 x 13' – 4 logis de revenus rapportant $225.00 par mois.

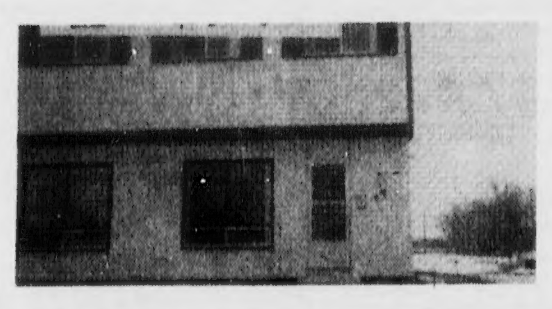
BOUL. PROVENCHER
Grande maison de 3 étages, grand lot 45 x 122'; 1er étage: cuisine, salon et 2 chambres à coucher; 2e étage: suite de 2 chambres à coucher; 3e étage: suite de 2 chambres à coucher, y inclus poêle et frigidaire. Cette propriété rapporte de beaux revenus.

ST-VITAL
Maison de 2 chambres à coucher – Grande cuisine – Grand lot de 80 x 275' – Garage double – Possession le 1er juillet.

RICHER
Joli bungalow de 3 chambres à coucher – Cuisine familiale moderne – Grand garage sur un lot de 3/4 d'une acre près de toutes facilités. Seulement $23,900.

SOUTHDALE
Grand bungalow de 3 chambres à coucher genre "custon built" – Chambre de maître avec "ensuite" – Cuisine genre "Island" – Soubassement fini professionnellement avec bain complet – 4e chambre à coucher ou bien salle de récréation avec "bar" et foyer. Seulement $56,400 – Grosse hypothèque de 8 3/4 p.c. peut être assumée ou refinancée.

DANIS REALTY LTD
519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



VALLEY GARDENS – Jolie maison de 2 étages – âgée de 2 ans seulement – Grand soubassement avec salle de récréation – 3 grandes ch. à c. – Belle cuisine avec "dépense" – 2 salles de bain – Comptant requis: $1,500 ou plus – Une aubaine à $28,500 – Pour plus de détails ou pour visiter appelez Ada Guenette : 247-5903.

LORETTE – Maison presque neuve – 1,152 pieds carrés – Une salle de bain exclusivement pour la chambre des parents – Grande cuisine – Garage – Lot 80 x 180 – Seulement $4,000 comptant – Appelez Mme Danis : 253-2102.

RUE HORACE – 1 1/2 étage – 4 ch. à c. – Besoin de décoration – $20,900 seulement – Appelez Mme Danis: 253-2102 ou Mme Guenette : 247-2102.

RUE DESCHAMBAULT – Près des écoles Marion et Provencher – Cette maison est idéale pour votre famille – Besoin de décoration et d'armoires – On demande $22,500 – Appelez Mme Danis : 253-2102.

RUE LA VERENDRYE – 1 1/2 étage – Maison de 4 ch. à c. – grande cuisine – Nouvelles fenêtres – Nouveau brochage – Garage – Grand lot – 5 p.c. de dépôt seulement – Appelez Aimé Fillion : 256-4762.

ST-BONIFACE – Bungalow très propre pour $19,900 – 2 ch. à c. – grande cuisine – Garage – Appelez M. Fillion: 256-4762.

ST-VITAL – Lot de 50 x 110 – Petite maison de 1 ch. à c. – Possession immédiate – Prix: $12,900 – Appelez M. Fillion: 256-4762.

LORETTE – Lots vacants pour $4,800 – Appelez Mme Danis.